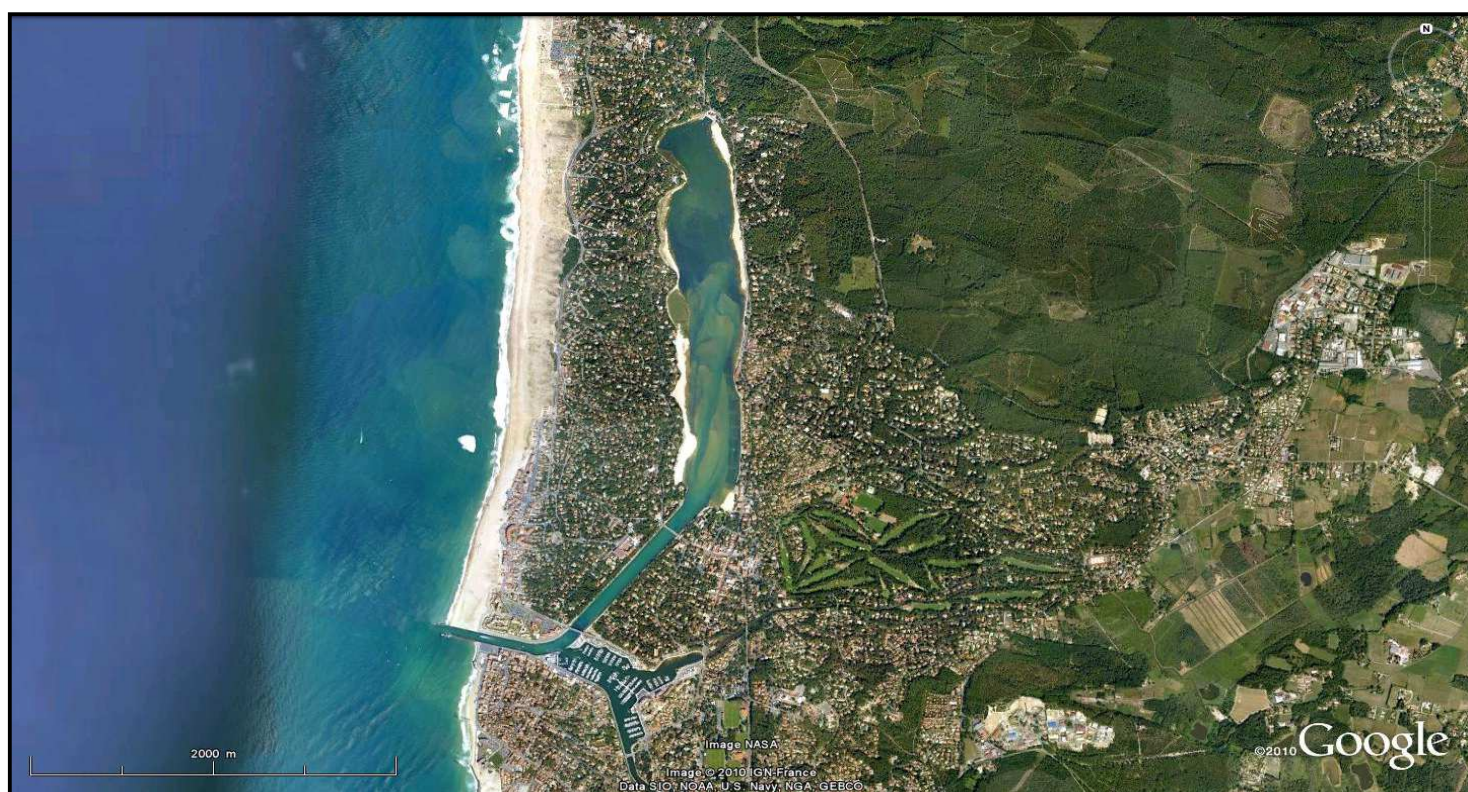


## Profil de baignade

**Plages des Naturistes, de la Gravière et Océane,  
Commune de Soorts-Hossegor.**

*date de mise à jour 14/03/2013*



## Présentation de la commune

### Identification

|                                           |                                                  |
|-------------------------------------------|--------------------------------------------------|
| Commune                                   | Soorts-Hossegor                                  |
| Département                               | Landes                                           |
| Région                                    | Aquitaine                                        |
| Superficie de la commune                  | 14,51 km <sup>2</sup>                            |
| Nombre d'habitants sur la commune         | 3 680 habitants                                  |
| Densité de population                     | 253,6 hab./km <sup>2</sup>                       |
| Latitude                                  | 43° 39' 31" Nord                                 |
| Longitude                                 | 1° 24' 0" Ouest                                  |
| Altitude                                  | 5 mètres                                         |
| Nom de la plage                           | Plages des Naturistes, de la Gravière et Océane. |
| Personne responsable des eaux de baignade | M. SOUBESTRE (Maire)                             |
| Date de création de la plage              |                                                  |

Géologiquement le département des Landes appartient au grand ensemble du Bassin Aquitain. Le substratum calcaire et molassique tertiaire y a été affecté par des mouvements tectoniques. À la fin du Miocène, la sédimentation d'origine détritique (apports pyrénéens) ou océanique atténua ces différences tectoniques. Après le Miocène, plusieurs processus se succèdent pour constituer les formations appelées globalement « sables des Landes ».

Le département des Landes est partagé par le cours de l'Adour en deux grandes zones naturelles, le plateau landais au nord et la Chalosse au sud. Au nord, s'étend un vaste plateau, qui se prolonge en Gironde et en Lot-et-Garonne, faiblement incliné d'est en ouest et pratiquement plat sur la partie centrale. C'est le domaine des grandes forêts de pin maritime. Au sud, c'est un pays de collines bocagères, à dominante agricole, constituant un lien naturel entre le massif landais, le Pays Basque, le Béarn et l'Armagnac. A l'extrémité sud-est, dans le Tursan, le point culminant du département atteint 227 mètres.

Sur plus de 100 km d'un littoral très rectiligne, s'est édifié un cordon dunaire, barrant l'accès à l'océan des rivières venues des Landes et transformant leurs anciennes embouchures en étangs à la topographie dissymétrique : rectiligne nord-sud à l'ouest contre le front dunaire, allongés en triangle à l'est à l'arrivée des rivières landaises (les berles). Ces étangs communiquent par un système de canaux traversant des marais. La morphologie du cordon dunaire continu est la conséquence de la dynamique éolienne à dominance de vents d'ouest.

Par sa longue façade littorale et son altitude très faible, le département des Landes est entièrement et directement soumis aux influences océaniques qui lui procurent un climat doux et humide.

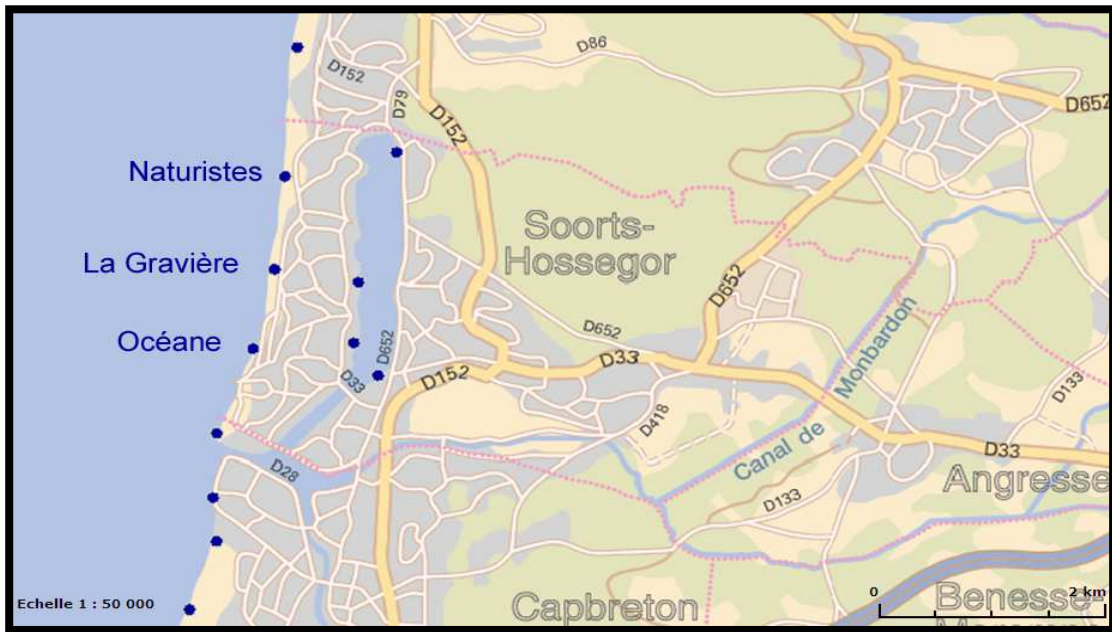
Soorts-Hossegor est une petite ville française, située dans le département des Landes et la région d'Aquitaine. Ses habitants sont appelés les Hossegoriens et les Hossegoriennes.

La commune s'étend sur 14,5 km<sup>2</sup> et compte 3 680 habitants depuis le dernier recensement de la population. La densité de population est de 253,6 habitants par km<sup>2</sup> sur la commune. Entourée par les communes de Angresse, Capbreton et Bénesse-Maremne, Soorts-Hossegor est située à 19 km au Nord-est de Bayonne la plus grande ville au alentour. Située à 5 mètre d'altitude, la ville de Soorts-Hossegor a pour coordonnées géographiques 43° 39' 31" Nord, 1° 24' 0" Ouest.

A l'origine, Hossegor n'était qu'un quartier de Soorts. La station balnéaire a commencé à se développer au début des années 30, avec la création du Golf, puis la construction du Casino et du front de mer. Le transfert de la Mairie de Soorts à Hossegor a eu lieu en 1931. Dans les années 50, la commune s'est développée avec notamment la construction des lotissements entre Lac et Mer, Super Hossegor et le tour du Golf.

## Situation des zones de baignade

Les zones de baignade sont réparties sur la façade littorale communale. Elles sont situées à l'ouest du lac d'Hossegor, au nord du Canal du Boucarot.



## Contexte météorologique

### Présentation du contexte météorologique

Par sa longue façade littorale et son altitude très faible, le département des Landes est entièrement et directement soumis aux influences océaniques qui lui procurent un climat doux et humide de type « tempéré océanique ». Il se caractérise ainsi globalement par des étés relativement frais et des hivers doux et humides.

Les précipitations y sont modérées et se répartissent sur les quatre saisons. La hauteur moyenne interannuelle des précipitations est de l'ordre de 840 mm.

Le département est ventilé par des vents dominants de secteur ouest avec des forces qui s'atténuent en se déplaçant vers l'est. Les vents violents (>100km/h) soufflent 2 à 4 fois par an, généralement d'octobre à mars.

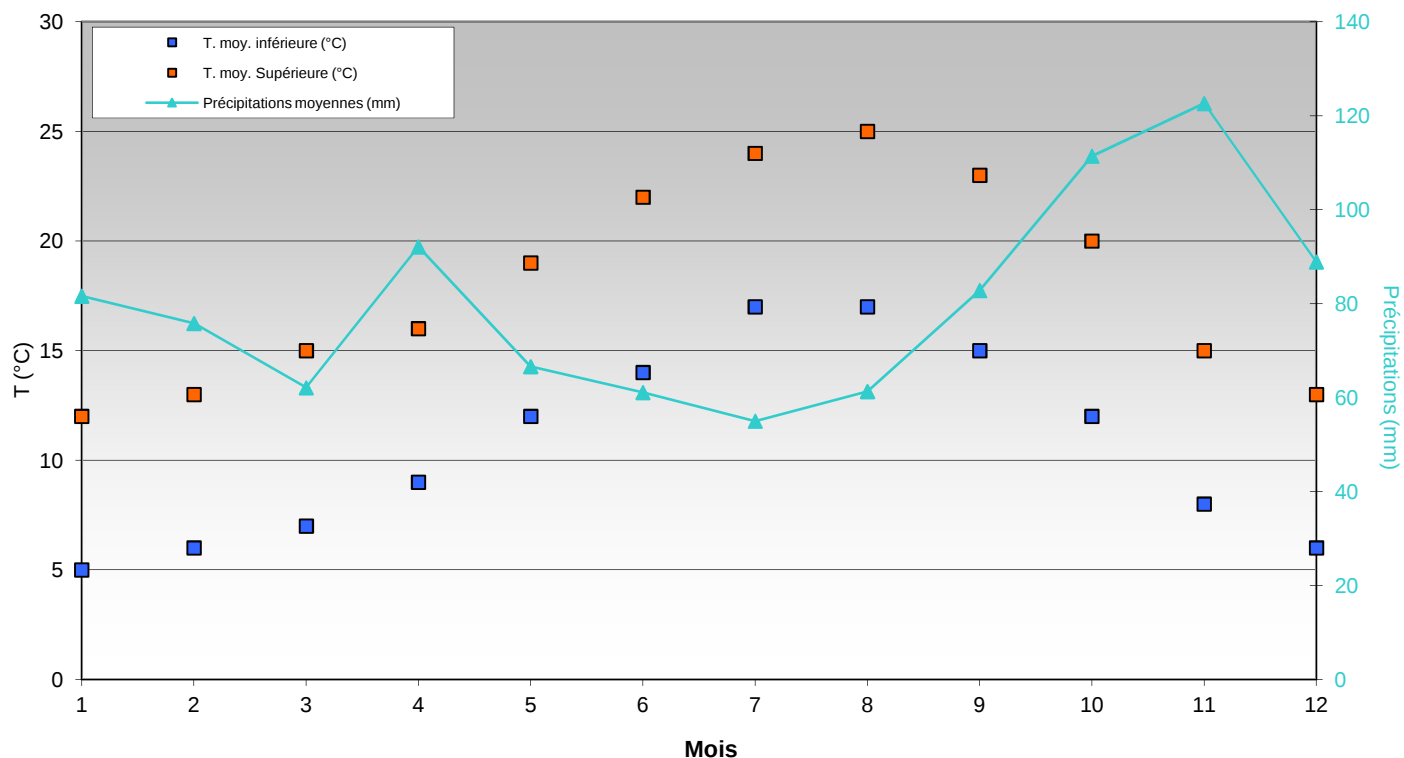
Le littoral est soumis, principalement en automne et hiver, aux fortes houles issues des dépressions véhiculées par le Gulf Stream générant des vagues puissantes, elles-mêmes responsables de la dynamique d'érosion du littoral.

Les facteurs météorologiques forment une composante particulière : ils peuvent être à l'origine des pollutions et agir sur leur devenir. Ainsi, la pluie aura un rôle sur l'apparition des polluants, le vent sur leur déplacement ; la température de l'eau et la lumière reçue (irradiante) auront un impact sur le devenir de la charge bactérienne elle-même.

## Pluviométrie

Un pluviomètre est installé sur la commune de Soorts-Hossegor, station météo France.

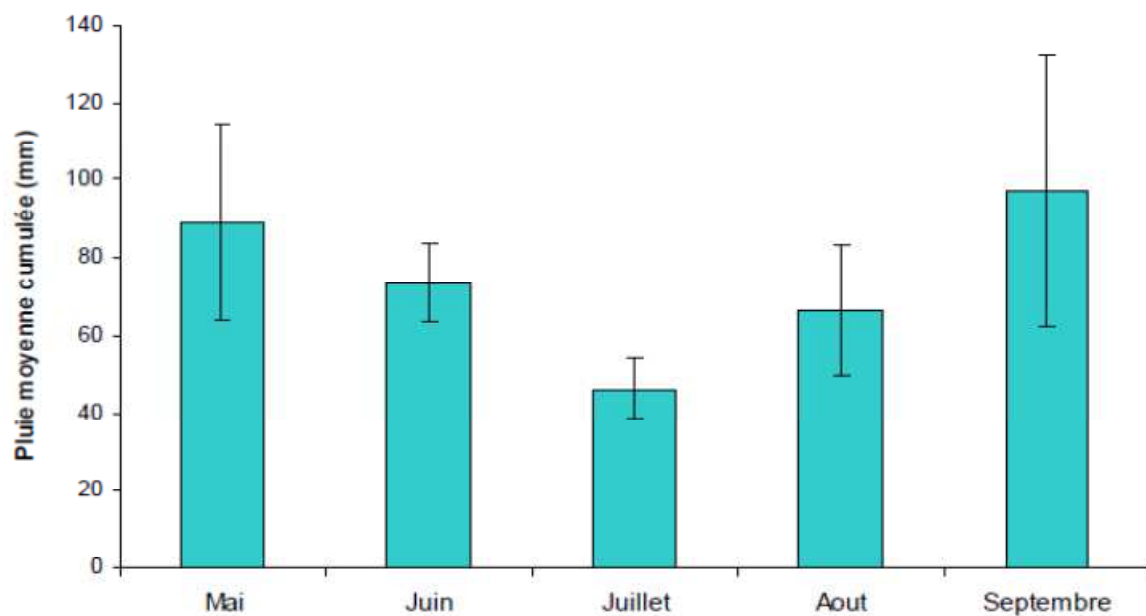
### Soorts-Hossegor : Températures et précipitations moyennes annuelles



### Pluviométrie mensuelle

La figure, ci-après, présente la pluviométrie mensuelle cumulée moyenne de mai à septembre (saison estivale) entre 2007 et 2010.

C'est en juillet (en moyenne 45.9 mm  $\pm$  7.8 mm de pluie cumulée) que les précipitations sont les plus faibles. Le mois de septembre enregistre les précipitations les plus importantes (97.3 mm  $\pm$  34.9 mm de pluie cumulée sur le mois).

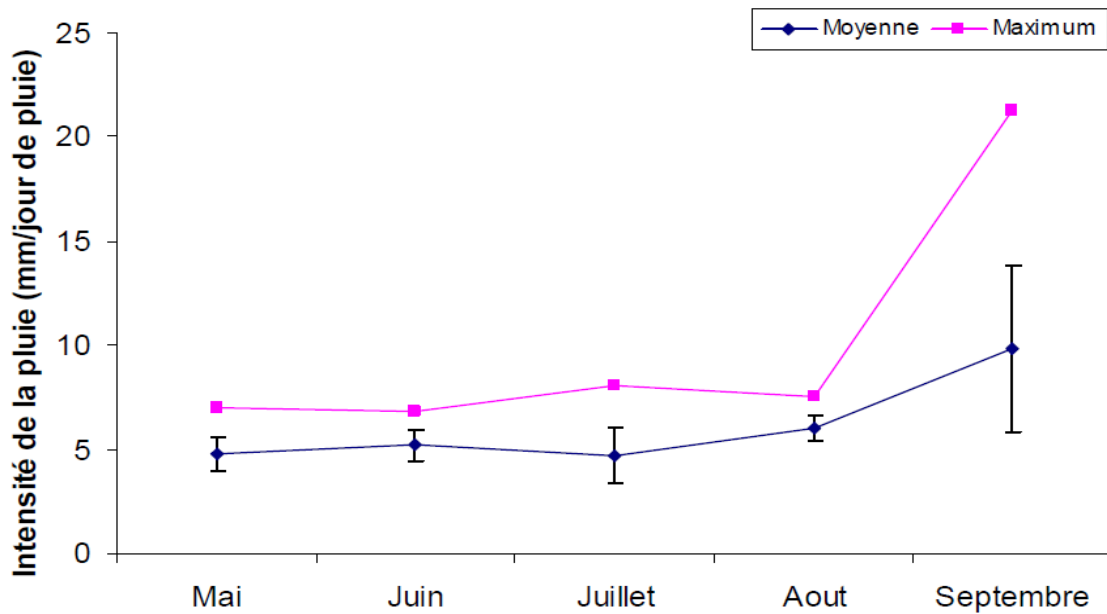


Pluviométrie moyenne mensuelle cumulée de mai à septembre entre 2007 et 2010 (Source : Lyonnaise des Eaux).

## Intensité de la pluie

La figure ci-après présente la pluviométrie mensuelle cumulée moyennée en saison estivale entre 2007 et 2010, rapportée au nombre de jour de pluie par mois. Elle indique des pics d'intensité oscillants entre 4.7 et 9.8 mm/jour de pluie en période estivale. Ces pics d'intensité indiquent des périodes pendant lesquelles la pluie est assez abondante sur une courte période de temps.

Cependant, une irrégularité des précipitations peut être observée (fortes variabilités du jeu de données) du fait, notamment, d'épisodes orageux, plus forts en septembre (21.4 mm/j de pluie).

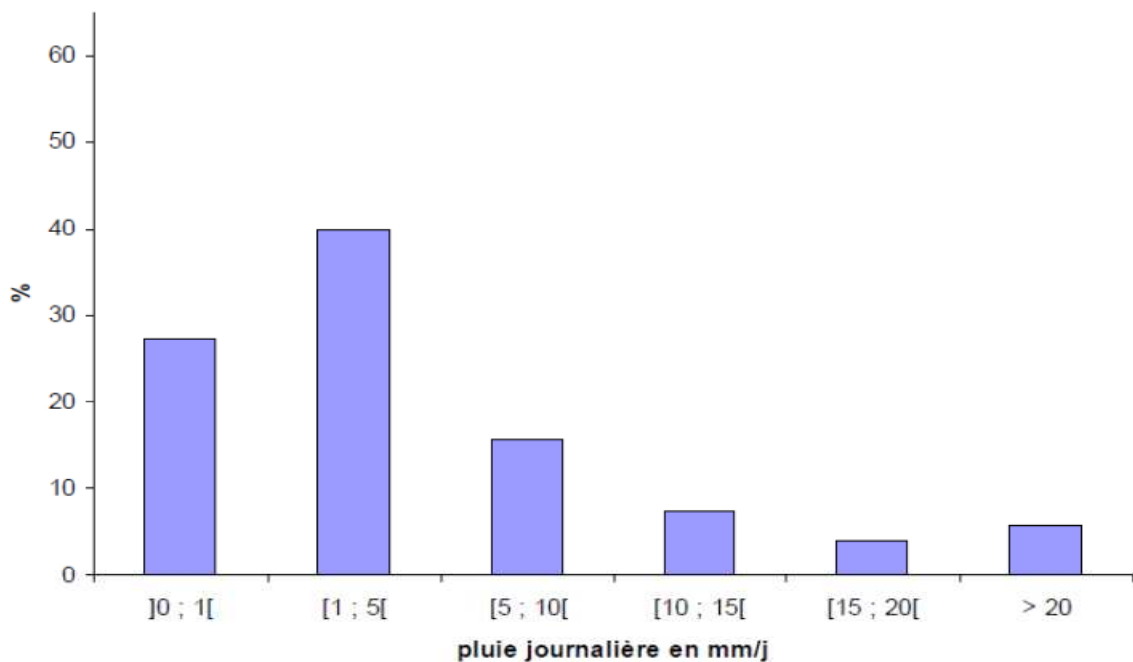


Intensité mensuelle moyenne et maximum de la pluie cumulée de mai à septembre entre 2007 à 2010 (Source : Lyonnaise des Eaux).

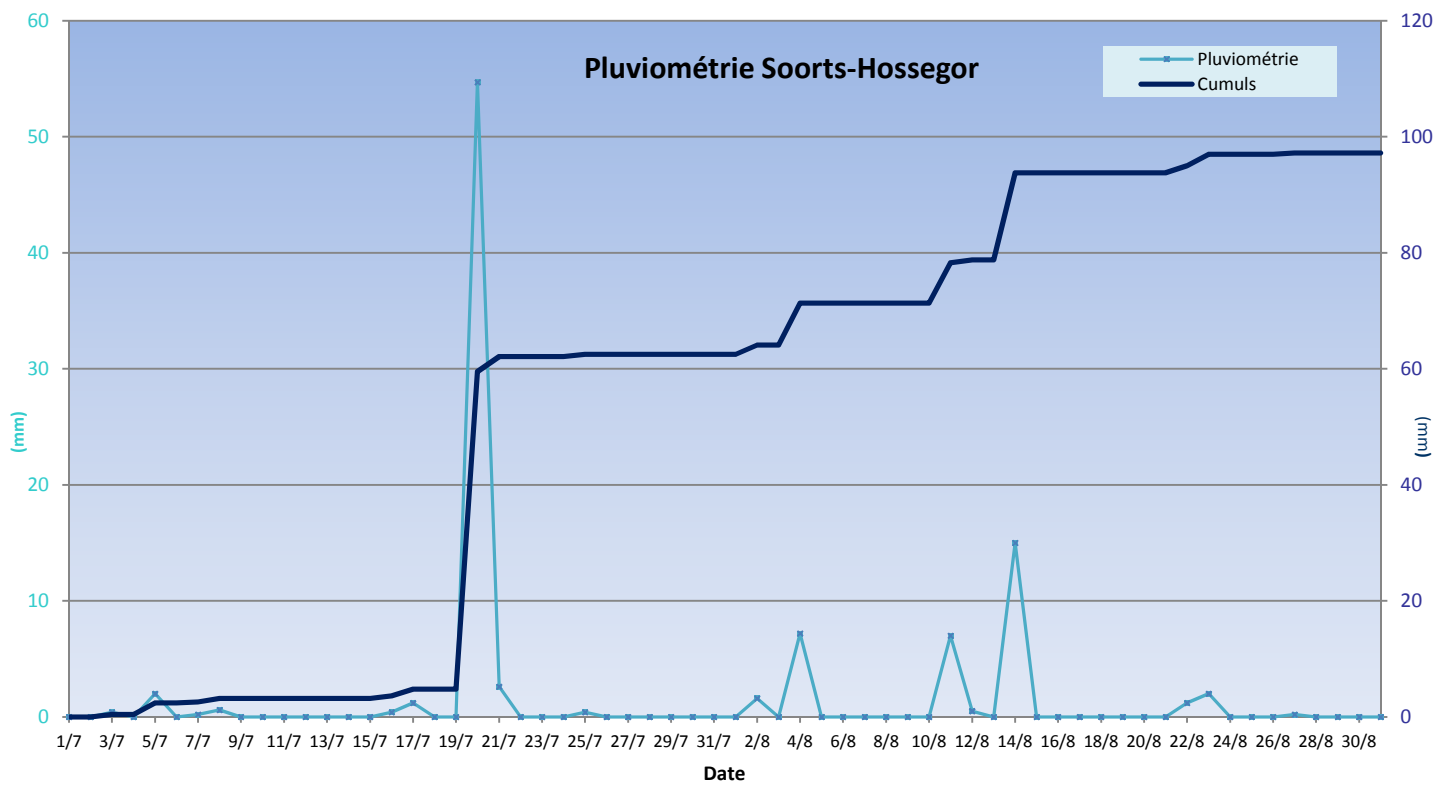
## Répartition des pluies journalière

La figure, ci-après, présente la fréquence des pluies journalières réparties par seuils au cours des saisons estivales de 2007 à 2010.

Cette figure montre que pendant cette période de l'année les forts événements pluvieux (> 20 mm) sont rares (15 évènements sur 4 ans). Ce sont surtout les pluies de faibles intensités qui sont rencontrées avec 40 % entre 1 à 5 mm/j. Pour rappel, une pluie de type mensuelle équivaut à 24 mm/jour, valeur de base de nombreux dimensionnements d'ouvrages d'assainissement.



Répartition des pluies journalières de mai à septembre entre 2007 à 2010 (Source : Lyonnaise des Eaux).

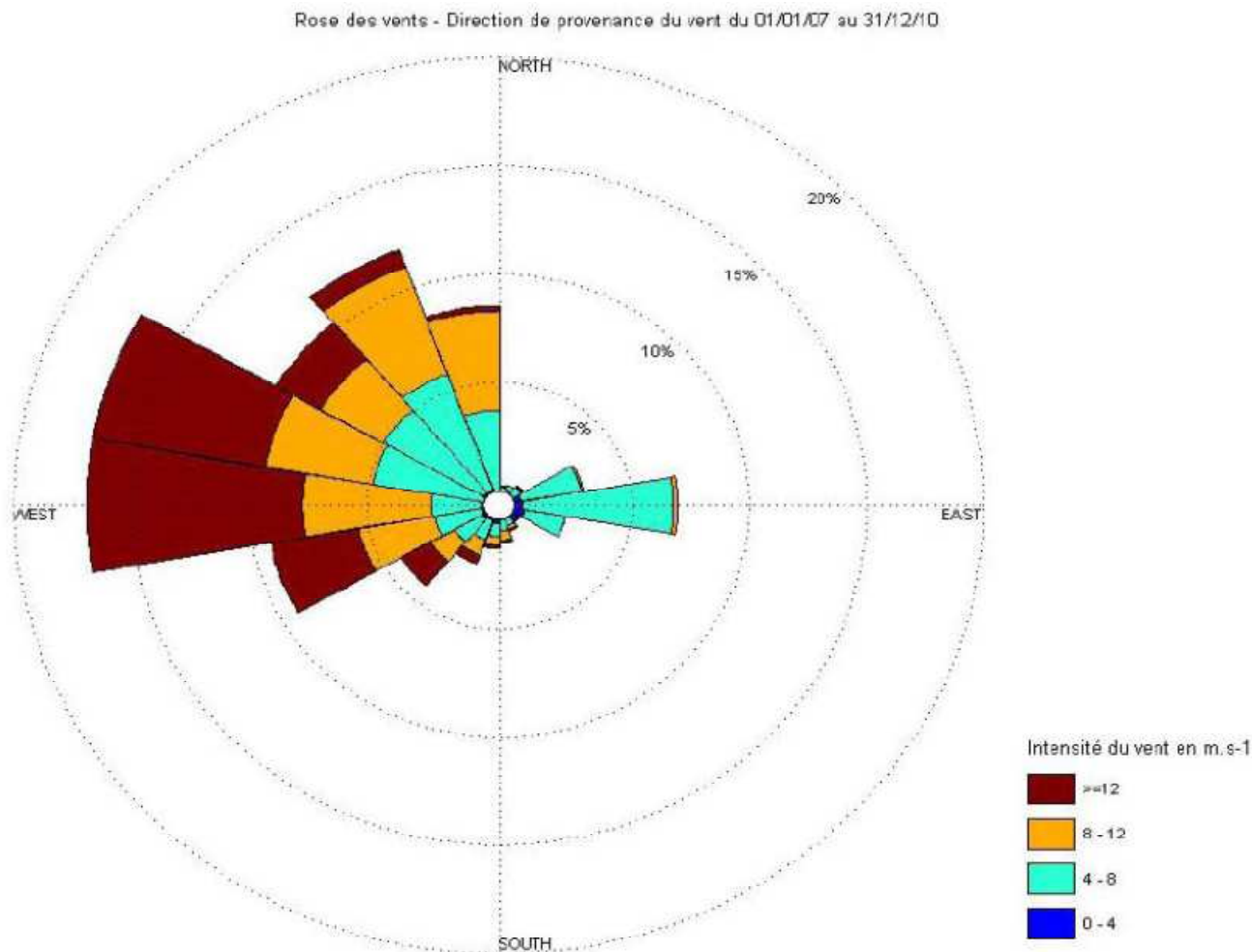


Au regard des événements météorologiques, la saison estivale présente le moins de risques pour la qualité des eaux de baignade, en dehors des épisodes orageux qui présentent une fréquence faible d'apparition pendant cette période (6% sur 4 ans).

Le vent, en agissant sur le déplacement des masses d'eau et la formation de la houle, a un rôle sur le devenir de la pollution : son déplacement mais aussi sa dilution dans le milieu marin.

Une analyse fréquentielle des vitesses et des directions du vent a été réalisée par Rivages Pro Tech afin de dégager les vents dominants rencontrés sur le site d'étude.

Les données proviennent de la station Météo France de Capbreton. Le jeu de données couvre une période de 4 ans (janvier 2007 à décembre 2010). La rose des vents ci-dessous présente la direction et l'intensité moyenne du vent enregistré par la station de Météo France. **Elle indique que la majorité des vents sont des vents de secteur Ouest/Nord-Ouest. Les vents de Nord-Ouest atteignent des intensités moyennes supérieures à 12 m/s.**



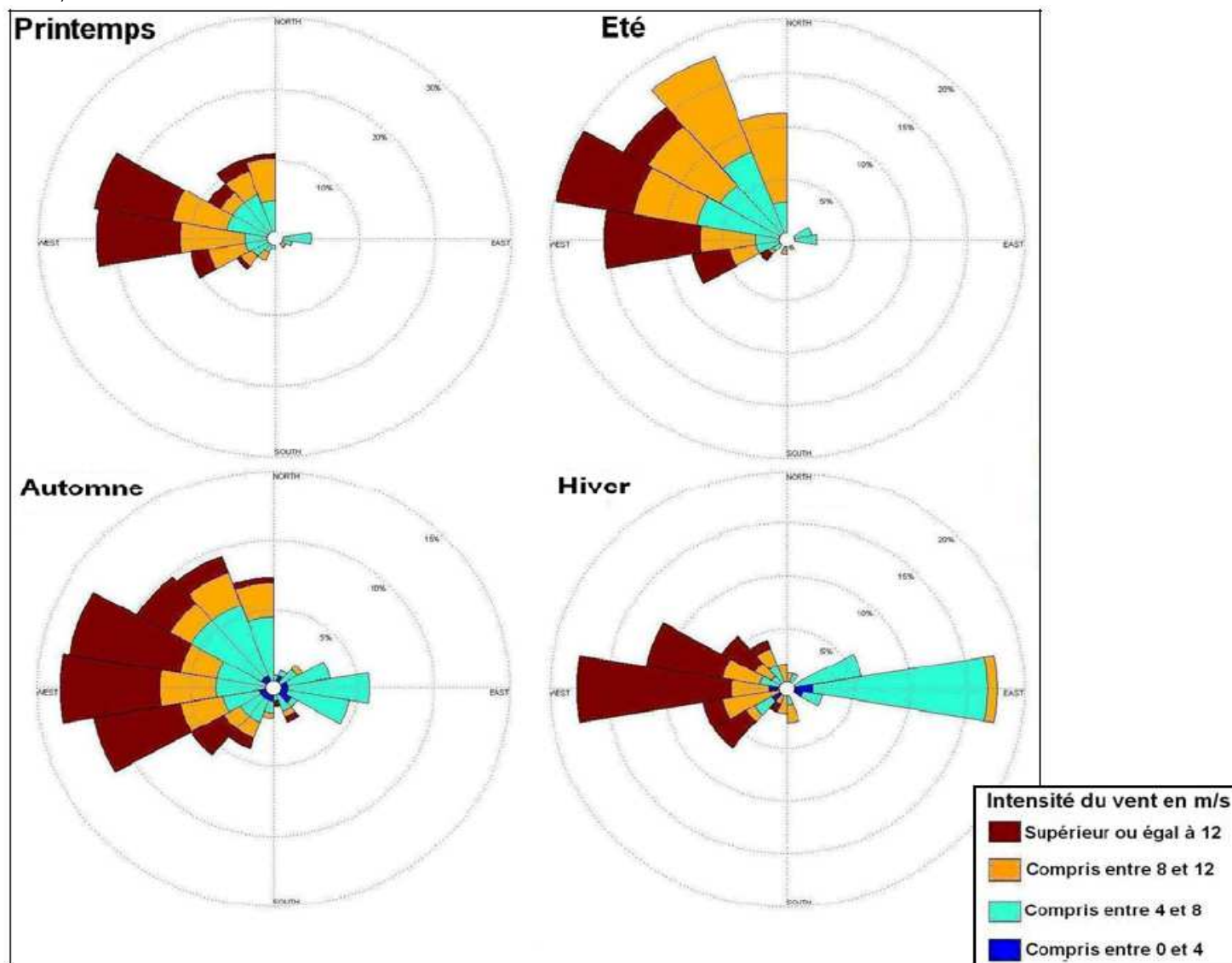
Roses des vents mesurés entre le 01/01/2007 et le 31/12/2010 (Source: Météo France – Rivages Pro Tech)

**Au printemps** : les vents dominants sont de secteur ouest à nord, 20 % des vents présentent une vitesse supérieure ou égale à 12 m.s-1, 15 % sont compris entre 8 et 12m.s-1 et 22 % présentent une vitesse faible, inférieure à 8 m.s-1 ;

**En été** : les vents dominants sont de secteur ouest à nord, 22 % des vents présentent une vitesse supérieure ou égale à 12 m.s-1, 36 % sont compris entre 8 et 12m.s-1 et 26 % présentent une vitesse faible, inférieure à 8 m.s-1 ;

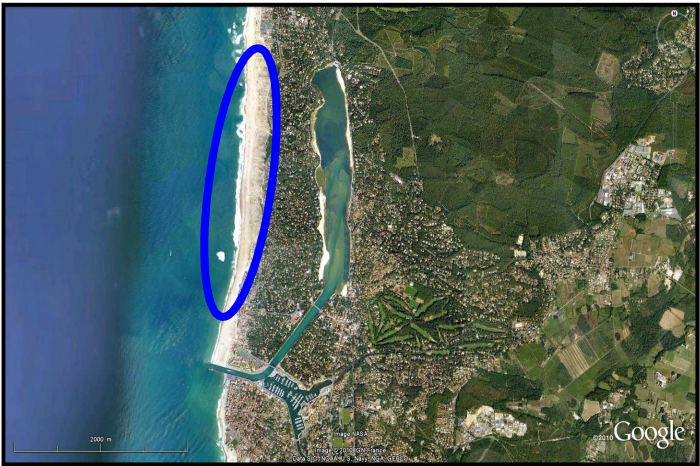
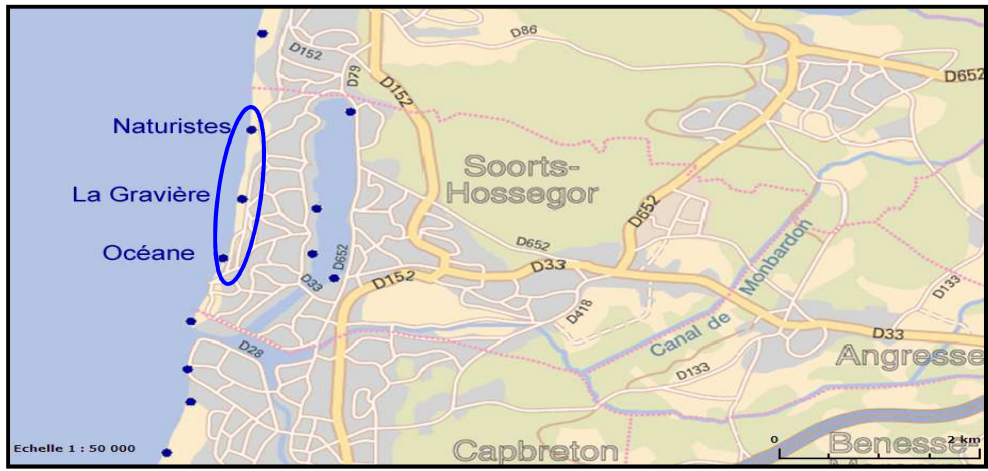
**A l'automne** : les vents dominants sont de secteur sud ouest à nord, 31 % des vents présentent une vitesse supérieure ou égale à 12 m.s-1, 25 % sont compris entre 8 et 12m.s-1 et 43 % présentent une vitesse faible, inférieure à 8 m.s-1 ;

**En hiver** : les vents dominants sont de secteur sud ouest à nord ouest et est, 30 % des vents présentent une vitesse supérieure ou égale à 12 m.s-1, 19 % sont compris entre 8 et 12m.s-1 et 24 % présentent une vitesse faible, inférieure à 8 m.s-1 ;



(Source: Météo France – Rivages Pro Tech)

Le régime des vents de Capbreton, et par extension celui de Soorts-Hossegor, est donc largement dominé par des vents de secteur Ouest - Nord-Ouest. Les roses des vents montrent une variation saisonnière. En effet l'été les vents sont plus faibles qu'en hiver ou en automne. Les vents de secteur Ouest - Nord Ouest ont tendance à rabattre la pollution sur les zones côtières. Par contre la dynamique des vents est mineure par rapport au courant généré par les vagues.





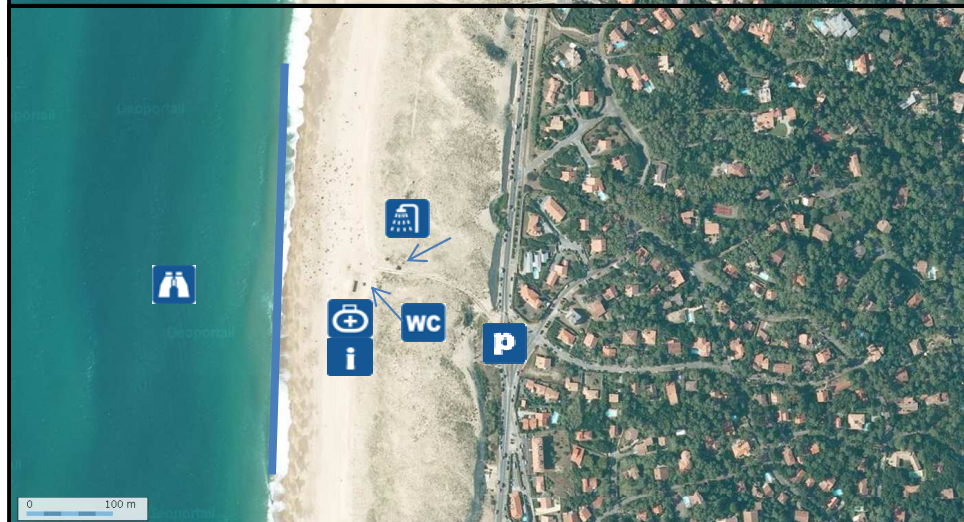
## Description de la zone de baignade et de son environnement

|                                                                                      |                                                                      |                             |                                                                                                                                         |
|--------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|-----------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Périodes de la saison balnéaire                                                      | de mi-juin à mi-septembre                                            |                             |                                                                                                                                         |
| Fréquentation journalière moyenne de la baignade                                     |                                                                      |                             |                                                                                                                                         |
|                                                                                      | Naturistes                                                           | Gravière                    | Centre Sud                                                                                                                              |
| Longueur de la plage : zone règlementée (m)                                          | 400                                                                  | 300                         | 600                                                                                                                                     |
| Largeur de la plage (m)                                                              | 150                                                                  | 100                         | 100                                                                                                                                     |
| Superficie de la plage (m²)                                                          |                                                                      |                             |                                                                                                                                         |
| Pente moyenne (m)                                                                    | 5%                                                                   | 5%                          | 5%                                                                                                                                      |
| Délimitation de la zone de baignade                                                  | Drapeaux bleus inclus dans la zone règlementée.                      |                             |                                                                                                                                         |
| Profondeur moyenne et maximale (m)                                                   |                                                                      |                             |                                                                                                                                         |
| Nature de la plage                                                                   | Sableuse                                                             |                             |                                                                                                                                         |
| Impact sur la transparence de l'eau                                                  | Mise en suspension du substratum sableux par la houle                |                             |                                                                                                                                         |
| Nature de la rive (naturelle ou modifiée)                                            | Naturelle                                                            |                             |                                                                                                                                         |
| Végétation émergée                                                                   | Aucune                                                               |                             |                                                                                                                                         |
| Espèce                                                                               |                                                                      |                             |                                                                                                                                         |
| Densité                                                                              |                                                                      |                             |                                                                                                                                         |
| Végétation immergée                                                                  | Aucune                                                               |                             |                                                                                                                                         |
| Espèce                                                                               |                                                                      |                             |                                                                                                                                         |
| Densité                                                                              |                                                                      |                             |                                                                                                                                         |
| Description des abords de la plage<br>(occupation du sol)                            | Zone dunaire (Conservatoire du littoral) et résidentielle.           |                             | Zone dunaire avec résidence et quelques commerces en arrière-dune (Sud) ZPPAUP (centrale / partie de la Sud)                            |
| Usage(s) de l'eau de baignade<br>(baignade, pêche de loisir, activités nautiques...) | Baignade, pêche de loisir, activités nautiques                       |                             |                                                                                                                                         |
| Sens de circulation de l'eau                                                         | Influencé par un courant Nord-Sud dominant et les courants de houle. |                             |                                                                                                                                         |
|                                                                                      | Naturistes                                                           | Gravière                    | Océane                                                                                                                                  |
| Localisation des points de prélèvements<br>du contrôle sanitaire (ARS)               | x = 295200<br>y = 1860313                                            | x = 295109<br>y = 1859432   | x = 294922<br>y = 1858681                                                                                                               |
|                                                                                      | Naturistes                                                           | Gravière                    | Centrale / Sud                                                                                                                          |
| ents et équipements de la plage                                                      | Buvette (bois) sur la plage                                          |                             | Centrale : Buvette (bois) / Club de surf / Club de sauvetage côtier / Location de parasol . Sud : 2 buvettes (dur / bois) un club plage |
| Equipements sanitaires                                                               | Douches / WC                                                         |                             |                                                                                                                                         |
| Collecte des ordures                                                                 | Poubelles : ramassage quotidien par la mairie                        |                             |                                                                                                                                         |
| Poste de secours                                                                     | 1 haut de dune                                                       | 1 bas de dune haut de plage | 1 (Sud) pour les deux haut de dune                                                                                                      |
|                                                                                      | Naturistes                                                           | Gravière                    | Centrale-Sud                                                                                                                            |
| Voix d'accès et zones de stationnement<br>(route, parking, chemin pédestre, bateau)  | Chemin pédestre                                                      | Chemin Pédestre             | Route jusqu'à parking et chemin pédestre descente                                                                                       |
| Problèmes d'accès à la baignade                                                      |                                                                      |                             | Handicapés (Sud) haut de plage                                                                                                          |
| Accessibilité des animaux                                                            | Interdit                                                             | Interdit                    | Interdit                                                                                                                                |
| Zone d'affichage                                                                     | Poste de secours (résultats) et voies d'accès                        |                             |                                                                                                                                         |

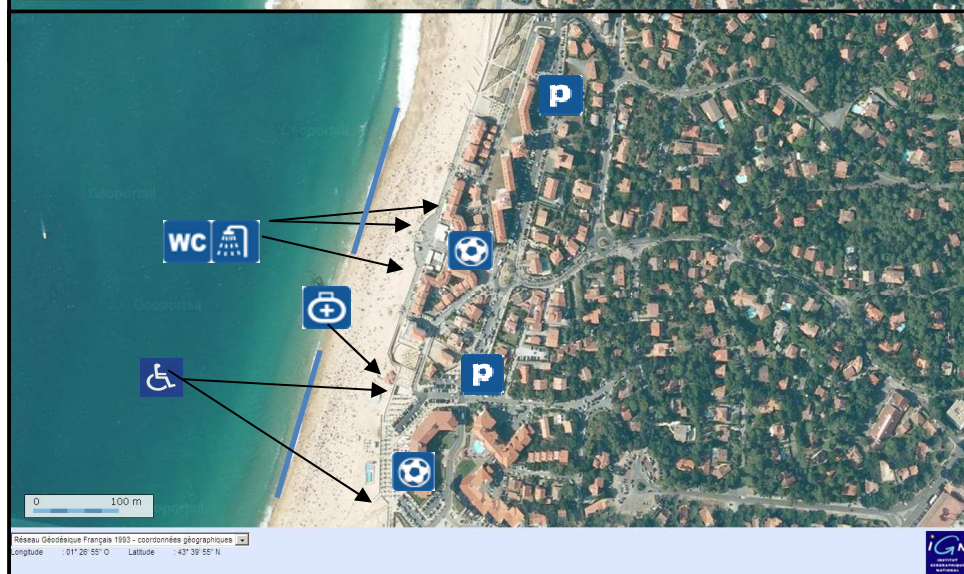
\* déterminé à la plage à marée de coefficient 80.



Plage des Naturistes



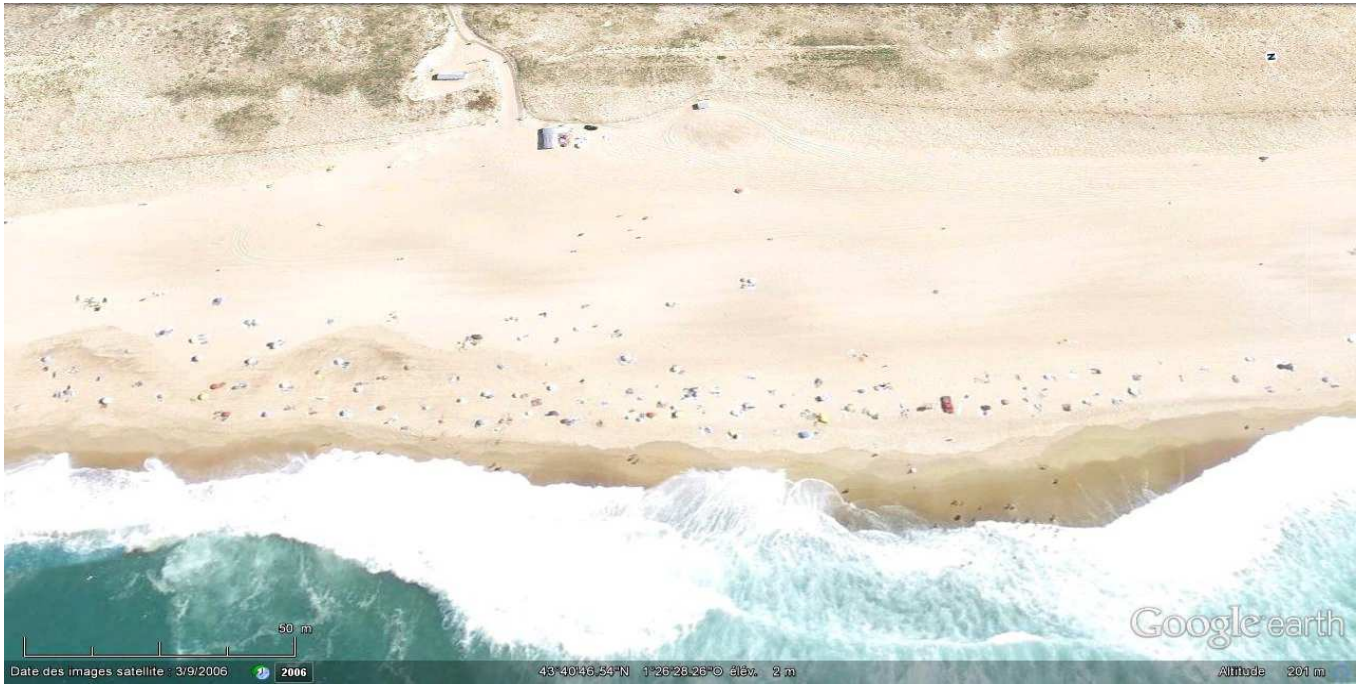
Plage de la Gravière



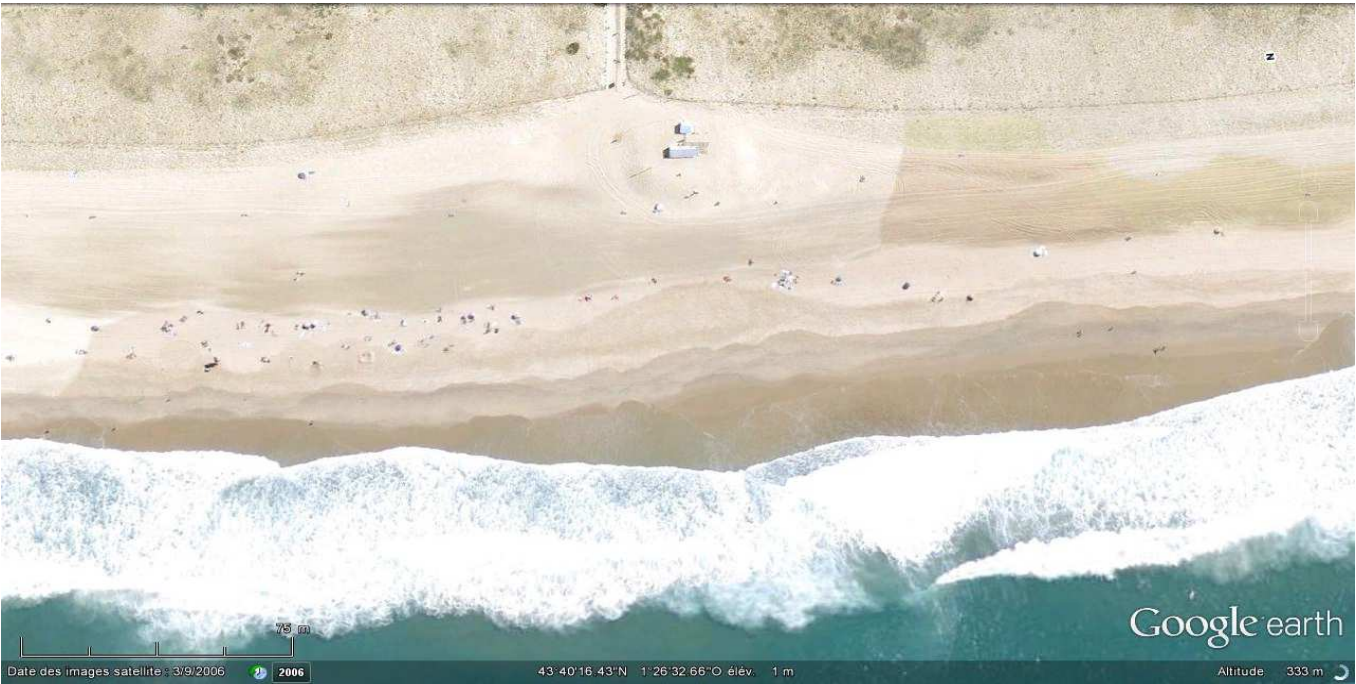
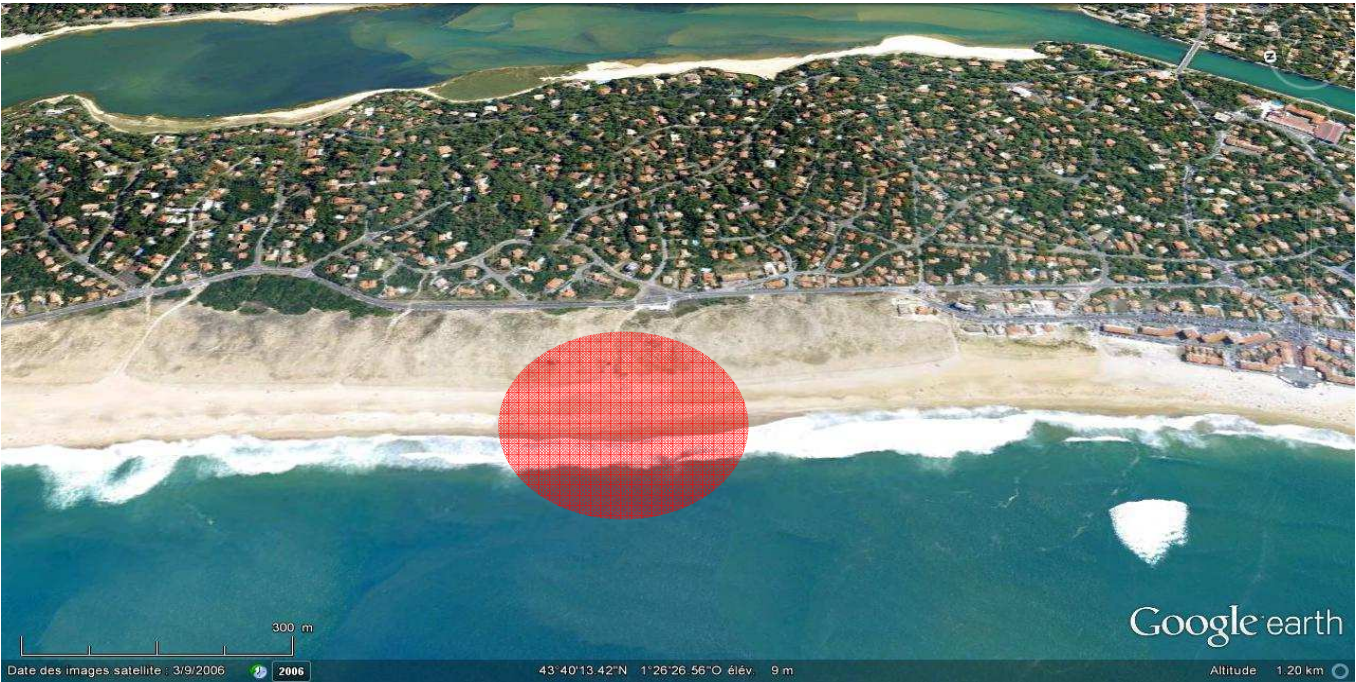
Plage Océane

-  surveillance
-  poste de secours
-  douche
-  toilettes
-  zone d'affichage
-  parking
-  commerces ou restauration
-  accessibilité aux handicapés
-  accessibilité aux animaux
-  animations, activités sportives

Plage des Naturistes



Plage de la Gravière







## Données sur la qualité de l'eau : Plage de la Gravière

### Historique des classements issus du contrôle sanitaire

(D'après l'Agence Régionale de Santé et le site <http://baignades.sante.gouv.fr> rubrique "Qualité de l'eau")

| Année                                                                                                                            | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|------|------|------|------|
| Classement                                                                                                                       | A    | A    | A    | A    | A    |
| A : Eau de bonne qualité - B : Eau de qualité moyenne - C : Eau pouvant être momentanément polluée - D : Eau de mauvaise qualité |      |      |      |      |      |

### Simulation selon la nouvelle Directive de 2006.

| Classement Directive 2006 (à partir des données des 4 dernières années) |  |  |  |
|-------------------------------------------------------------------------|--|--|--|
| QUALITE                                                                 |  |  |  |
| EXCELLENTE                                                              |  |  |  |

### Historique du contrôle sanitaire

Valeurs les plus élevées des dernières années.

| Date     | EC  | Date | EI |
|----------|-----|------|----|
| 28/07/05 | 234 |      |    |
| 03/08/06 | 188 |      |    |
| 03/08/10 | 127 |      |    |
| 19/06/08 | 61  |      |    |
| 12/07/07 | 46  |      |    |
| 30/08/07 | 46  |      |    |
| 14/08/08 | 45  |      |    |
| 04/08/05 | 30  |      |    |
|          |     |      |    |
|          |     |      |    |

|    | Valeur guide | Valeur impérative |
|----|--------------|-------------------|
| EC | 100          | 2000              |
| EI | 100          | -                 |

| Moyenne depuis 2006 | EC (UFC/100ml) | EI (UFC/100ml) |
|---------------------|----------------|----------------|
|                     | 27             | 16             |

## Historique de la qualité de l'eau : Plage de la Gravière

### Transparence de l'eau et facteurs qui l'influencent

La Transparence Secchi est > 1.

Les mouvements de houle et de marée sur le substratum sableux sont les facteurs influençant la transparence de l'eau.

### Episodes de contamination révélés lors des campagnes d'autocontrôle

| Date     | EC  | Date     | EI  |
|----------|-----|----------|-----|
| 11/07/08 | 231 | 04/08/10 | 110 |
| 19/08/09 | 31  | 16/07/10 | 63  |
|          |     | 10/08/09 | 41  |
|          |     |          | 41  |
|          |     |          |     |
|          |     |          |     |
|          |     |          |     |
|          |     |          |     |
|          |     |          |     |
|          |     |          |     |

### Carnet Sanitaire

Lors de la saison 2010 a été initiée la mise en place d'un carnet sanitaire au poste de secours. Ce document évolutif permet d'assurer un suivi de l'ensemble des éléments de nature à affecter directement ou indirectement la qualité sanitaire de l'eau de baignade. En fin de saison, il alimente le profil de baignade, notamment par une étude comparative de ces informations avec les résultats analytiques du contrôle sanitaire et de l'autocontrôle.

Si la première année de sa mise en place fut "expérimentale", la tenue quotidienne et rigoureuse du carnet sanitaire sera désormais un point important du suivi sanitaire.

### Episodes d'invasion de méduses

### Episodes de formation de dépôts abondants et de mousses

Aucun recensé

*La provenance des déchets qui s'échouent sur le littoral est la suivante :*

- importants volumes de bois issus de l'Adour et des rivières et courants des côtes cantabrique et aquitaine,
- déchets ménagers issus du nord de l'Espagne notamment déversés dans des décharges en bordure de rivière,
- déchets liés aux activités de la pêche dans le Golf de Gascogne (filets, caisses, etc.),
- déchets ménagers rejetés par tous les bateaux,
- cadavres d'animaux marins et autres,
- déchets issus de la fréquentation estivale.

### Episodes de prolifération d'algues vertes

Aucun recensé

### Données sur la qualité des coquillages

Aucune.

## Données sur la qualité de l'eau : Plage des Naturistes

### Historique des classements issus du contrôle sanitaire

(D'après l'Agence Régionale de Santé et le site <http://baignades.sante.gouv.fr> rubrique "Qualité de l'eau")

| Année                                                                                                                            | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|------|------|------|------|
| Classement                                                                                                                       | A    | A    | A    | A    | A    |
| A : Eau de bonne qualité - B : Eau de qualité moyenne - C : Eau pouvant être momentanément polluée - D : Eau de mauvaise qualité |      |      |      |      |      |

### Simulation selon la nouvelle Directive de 2006.

| Classement Directive 2006 (à partir des données des 4 dernières années) |  |  |  |
|-------------------------------------------------------------------------|--|--|--|
| QUALITE                                                                 |  |  |  |
| EXCELLENTE                                                              |  |  |  |

### Historique du contrôle sanitaire

Valeurs les plus élevées des dernières années.

| Date     | EC  | Date     | EI  |
|----------|-----|----------|-----|
| 12/07/07 | 179 | 10/08/06 | 251 |
| 14/08/08 | 156 | 30/08/07 | 46  |
| 06/07/06 | 126 | 18/05/06 | 30  |
| 28/07/05 | 94  |          |     |
| 11/08/05 | 94  |          |     |
| 30/08/07 | 92  |          |     |
| 31/07/08 | 77  |          |     |
| 10/08/06 | 61  |          |     |
| 02/08/07 | 61  |          |     |
| 03/08/06 | 46  |          |     |

|    | Valeur guide | Valeur impérative |
|----|--------------|-------------------|
| EC | 100          | 2000              |
| EI | 100          | -                 |

| Moyenne depuis 2006 | EC (UFC/100ml) | EI (UFC/100ml) |
|---------------------|----------------|----------------|
|                     | 30             | 20             |

## Historique de la qualité de l'eau : Plage des Naturistes

### Transparence de l'eau et facteurs qui l'influencent

La Transparence Secchi est > 1.

Les mouvements de houle et de marée sur le substratum sableux sont les facteurs influençant la transparence de l'eau.

### Episodes de contamination révélés lors des campagnes d'autocontrôle

| Date     | EC | Date     | EI |
|----------|----|----------|----|
| 07/08/09 | 31 | 09/07/10 | 41 |
|          |    |          |    |
|          |    |          |    |
|          |    |          |    |
|          |    |          |    |
|          |    |          |    |
|          |    |          |    |
|          |    |          |    |
|          |    |          |    |
|          |    |          |    |

### Carnet Sanitaire

Lors de la saison 2010 a été initiée la mise en place d'un carnet sanitaire au poste de secours. Ce document évolutif permet d'assurer un suivi de l'ensemble des éléments de nature à affecter directement ou indirectement la qualité sanitaire de l'eau de baignade. En fin de saison, il alimente le profil de baignade, notamment par une étude comparative de ces informations avec les résultats analytiques du contrôle sanitaire et de l'autocontrôle.

Si la première année de sa mise en place fut "expérimentale", la tenue quotidienne et rigoureuse du carnet sanitaire sera désormais un point important du suivi sanitaire.

### Episodes d'invasion de méduses

### Episodes de formation de dépôts abondants et de mousses

Aucun recensé

*La provenance des déchets qui s'échouent sur le littoral est la suivante :*

- importants volumes de bois issus de l'Adour et des rivières et courants des côtes cantabrique et aquitaine,
- déchets ménagers issus du nord de l'Espagne notamment déversés dans des décharges en bordure de rivière,
- déchets liés aux activités de la pêche dans le Golf de Gascogne (filets, caisses, etc.),
- déchets ménagers rejetés par tous les bateaux,
- cadavres d'animaux marins et autres,
- déchets issus de la fréquentation estivale.

### Episodes de prolifération d'algues vertes

Aucun recensé

### Données sur la qualité des coquillages

Aucune.

## Données sur la qualité de l'eau : Plages Centrale et Sud

### Historique des classements issus du contrôle sanitaire

(D'après l'Agence Régionale de Santé et le site <http://baignades.sante.gouv.fr> rubrique "Qualité de l'eau")

| Année                                                                                                                            | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|------|------|------|------|
| Classement                                                                                                                       | A    | A    | A    | A    | A    |
| A : Eau de bonne qualité - B : Eau de qualité moyenne - C : Eau pouvant être momentanément polluée - D : Eau de mauvaise qualité |      |      |      |      |      |

### Simulation selon la nouvelle Directive de 2006.

| Classement Directive 2006 (à partir des données des 4 dernières années) |  |  |  |
|-------------------------------------------------------------------------|--|--|--|
| QUALITE                                                                 |  |  |  |
| EXCELLENTE                                                              |  |  |  |

### Historique du contrôle sanitaire

Valeurs les plus élevées des dernières années.

| Date     | EC   | Date     | EI |
|----------|------|----------|----|
| 11/06/07 | 1047 | 11/06/07 | 61 |
| 08/08/05 | 633  | 21/07/08 | 61 |
| 01/08/05 | 285  | 03/07/06 | 46 |
| 23/05/05 | 197  |          |    |
| 22/08/05 | 160  |          |    |
| 07/08/06 | 159  |          |    |
| 13/07/10 | 144  |          |    |
| 20/08/07 | 94   |          |    |
| 20/08/07 | 94   |          |    |
| 10/08/10 | 61   |          |    |

|    | Valeur guide | Valeur impérative |
|----|--------------|-------------------|
| EC | 100          | 2000              |
| EI | 100          | -                 |

| Moyenne depuis 2006 | EC (UFC/100ml) | EI (UFC/100ml) |
|---------------------|----------------|----------------|
|                     | 62             | 18             |

## Historique de la qualité de l'eau : Plage Océane

### Transparence de l'eau et facteurs qui l'influencent

La Transparence Secchi est > 1.

Les mouvements de houle et de marée sur le substratum sableux sont les facteurs influençant la transparence de l'eau.

### Episodes de contamination révélés lors des campagnes d'autocontrôle

| Date     | EC  | Date     | EI |
|----------|-----|----------|----|
| 21/08/09 | 145 | 11/08/10 | 52 |
| 04/08/11 | 110 | 22/08/08 | 41 |
| 24/08/09 | 63  |          |    |
| 23/07/08 | 52  |          |    |
| 23/07/10 | 41  |          |    |
| 11/08/08 | 41  |          |    |
|          |     |          |    |
|          |     |          |    |
|          |     |          |    |
|          |     |          |    |

### Carnet Sanitaire

Lors de la saison 2010 a été initiée la mise en place d'un carnet sanitaire au poste de secours. Ce document évolutif permet d'assurer un suivi de l'ensemble des éléments de nature à affecter directement ou indirectement la qualité sanitaire de l'eau de baignade. En fin de saison, il alimente le profil de baignade, notamment par une étude comparative de ces informations avec les résultats analytiques du contrôle sanitaire et de l'autocontrôle.

Si la première année de sa mise en place fut "expérimentale", la tenue quotidienne et rigoureuse du carnet sanitaire sera désormais un point important du suivi sanitaire.

### Episodes d'invasion de méduses

### Episodes de formation de dépôts abondants et de mousses

Aucun recensé

*La provenance des déchets qui s'échouent sur le littoral est la suivante :*

- importants volumes de bois issus de l'Adour et des rivières et courants des côtes cantabrique et aquitaine,
- déchets ménagers issus du nord de l'Espagne notamment déversés dans des décharges en bordure de rivière,
- déchets liés aux activités de la pêche dans le Golf de Gascogne (filets, caisses, etc.),
- déchets ménagers rejetés par tous les bateaux,
- cadavres d'animaux marins et autres,
- déchets issus de la fréquentation estivale.

### Episodes de prolifération d'algues vertes

Aucun recensé

### Données sur la qualité des coquillages

Aucune.



### **Plage des Naturistes**

Dans le cadre du contrôle sanitaire, la valeur guide n'a été dépassée que 4 fois depuis 2005. La valeur impérative n'a jamais été dépassée.

En ce qui concerne l'autocontrôle, les seuils de l'AFSSET n'ont jamais été dépassés, pas plus que la valeur guide.

### **Plage de la Gravière**

Dans le cadre du contrôle sanitaire, la valeur guide n'a été dépassée que 3 fois depuis 2005. La valeur impérative n'a jamais été dépassée.

En ce qui concerne l'autocontrôle, les seuils de l'AFSSET n'ont jamais été dépassés.

La valeur guide n'a été dépassée que deux fois.

### **Plages Centre et Sud**

Dans le cadre du contrôle sanitaire, la valeur guide n'a été dépassée que 7 fois depuis 2005. La valeur impérative n'a jamais été dépassée.

En ce qui concerne l'autocontrôle, les seuils de l'AFSSET n'ont jamais été dépassés. La valeur guide n'a été dépassée qu'une seule fois.

Les résultats sur ces plages montrent qu'elles semblent n'être soumises à aucune source de pollution particulière.

## Zone d'étude pour l'identification des sources de pollution

### Description de la zone d'étude

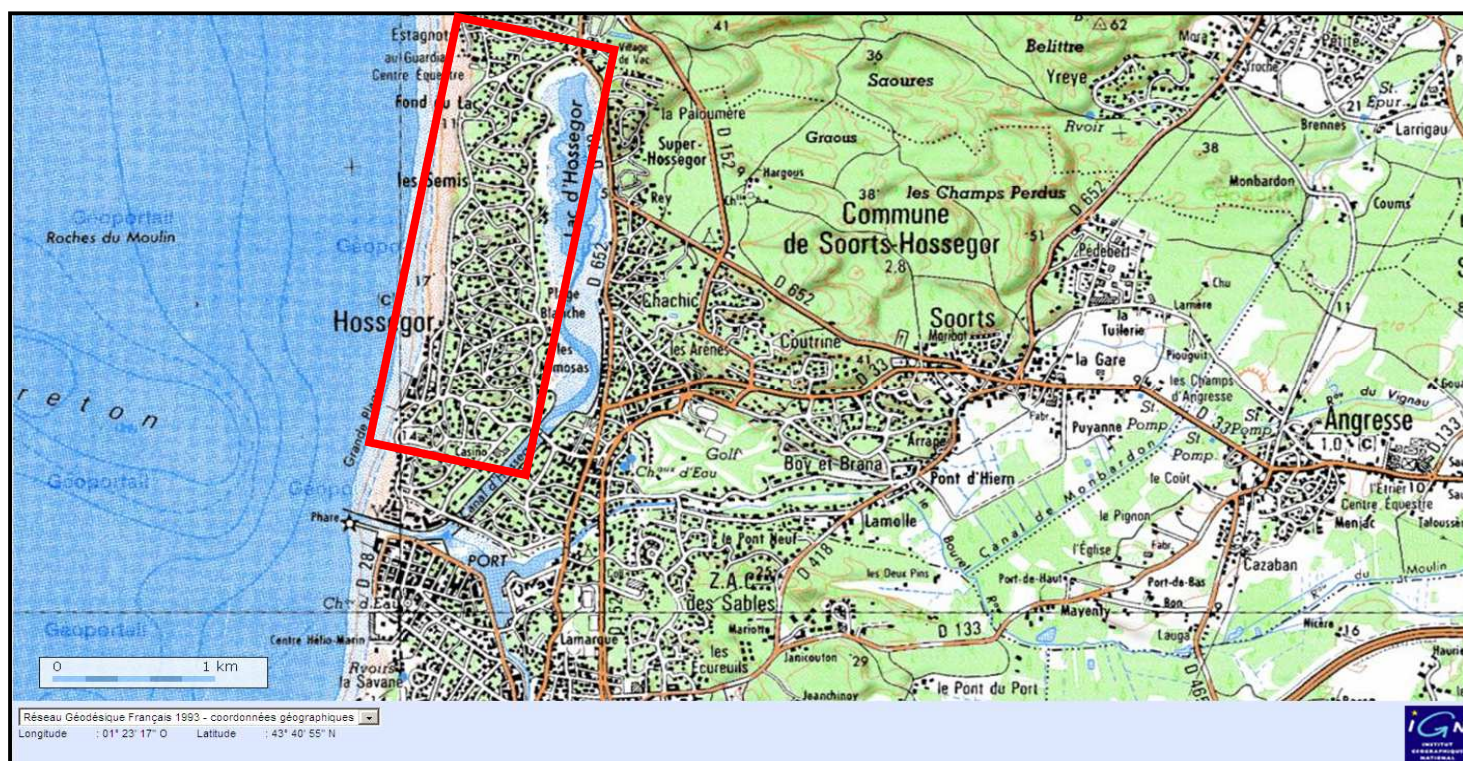
La zone d'étude est constituée d'une frange littorale située entre l'Océan et le Lac d'Hossegor.

Entre les deux entités s'est développé un secteur résidentiel important composé essentiellement de villas.

La partie sud de la zone d'étude, correspondant au secteur des plages Sud et Centrale, présente la particularité d'être davantage aménagée et avec un espace dunaire plus restreint (70 m au niveau de la plage centrale contre environ 250 m au niveau des plages de la Gravière et des Naturistes).

Comme le demande la réglementation, dans le cas où aucune source de pollution avérée n'est recensée, la zone d'étude sera, par défaut, une frange d'un kilomètre de largeur rétro littorale.

### Carte représentant la zone d'étude



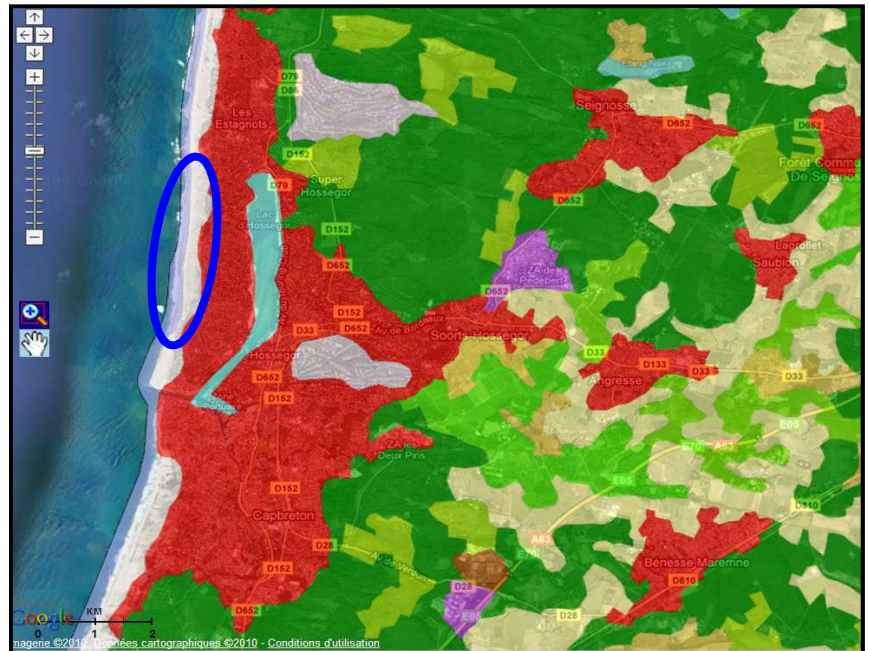
## Caractérisation du réseau hydrographique

Il n'existe pas concrètement de réseau hydrographique. La zone d'étude intègre arbitrairement le lac d'Hossegor même s'il n'existe pas de lien hydrologique entre les plages concernées et le Lac, mis à part via le Canal d'Hossegor.

Ainsi, à un degré moindre que les plages de Capbreton (Cf. profil T2) les zones de baignade d'Hossegor Plage peuvent être influencées par l'exutoire du bassin versant du Bourret-Boudiguau, par le jeu des courants et des marées.

## Corine Land Cover France

|     |                                                                                      |
|-----|--------------------------------------------------------------------------------------|
| 112 | Tissu urbain discontinu                                                              |
| 121 | Zones industrielles et commerciales                                                  |
| 132 | Décharges                                                                            |
| 142 | Équipements sportifs et de loisirs                                                   |
| 211 | Terres arables hors périmètres d'irrigation                                          |
| 242 | Systèmes culturaux et parcellaires complexes                                         |
| 243 | Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants |
| 312 | Forêts de conifères                                                                  |
| 313 | Forêts mélangées                                                                     |
| 324 | Forêt et végétation arbustive en mutation                                            |
| 331 | Plages, dunes et sable                                                               |
| 411 | Marais intérieurs                                                                    |
| 423 | Zones intertidales                                                                   |
| 512 | Plans d'eau                                                                          |
| 523 | Mers et océans                                                                       |



En terme d'occupation des sols, on retrouve sur la carte ci-dessus :

- des zones urbanisées : secteurs urbanisés de Capbreton et Hossegor, zones résidentielles aux abords du lac.
- des zones d'équipements sportifs et de loisirs : les golfs de Seignosse et Hossegor.
- un réseau de forêts de conifères et de forêts dites mélangées, qui s'étend au nord-est de la zone d'étude.



# Inventaire des sources de pollution

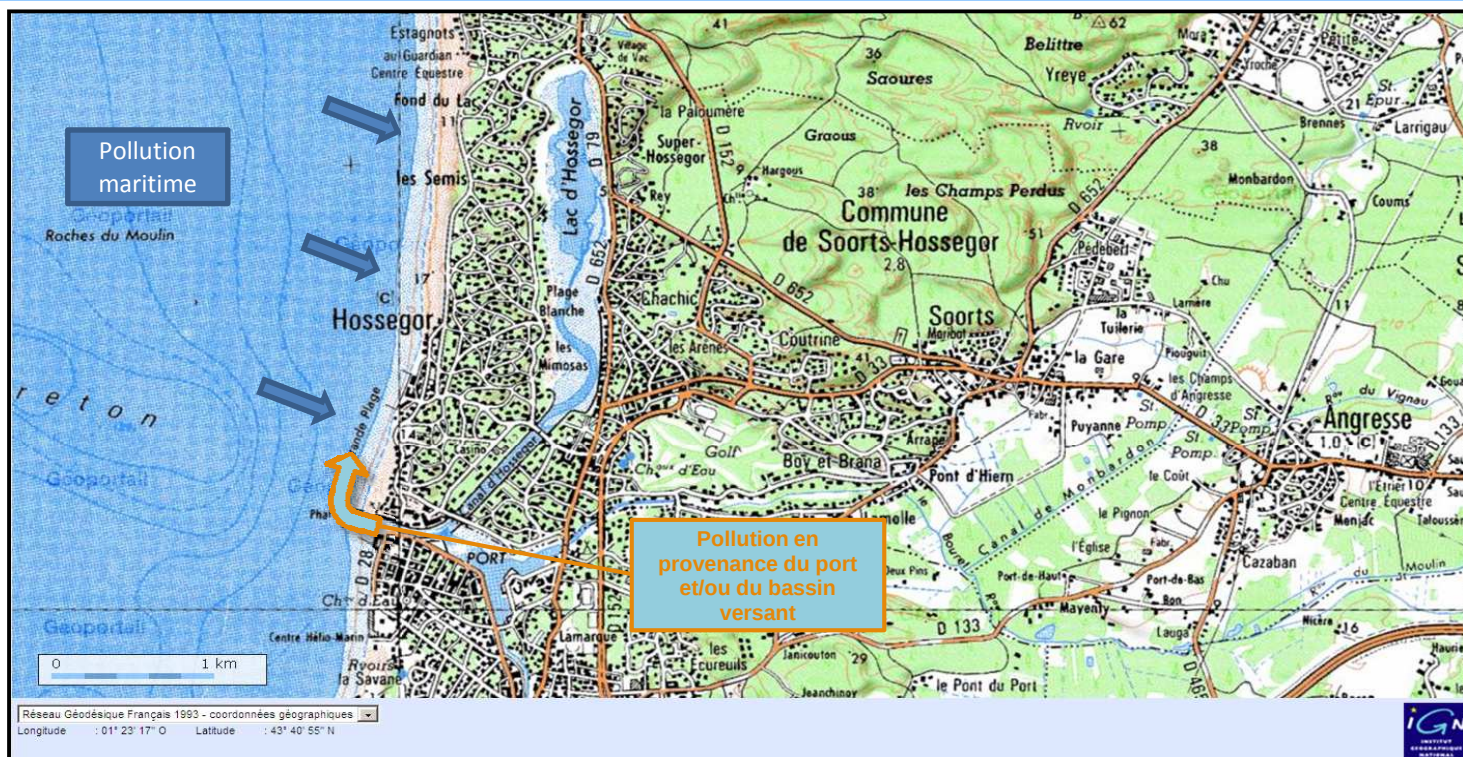
## Sources de pollution présentes sur la zone d'étude

Au sein de la zone d'étude, il n'existe aucune activité susceptible de générer des pollutions influençant la qualité des eaux des zones de baignade concernées.

Les seules sources de pollution potentielles sont les pollutions maritimes.

Dans des conditions particulières, on peut citer les pollutions éventuelles en provenance du port et/ou du bassin versant du Bourret-Boudigau, ces dernières concernant en premier lieu les Plages Sud et Centre.

## Localisation des différentes sources de pollution



## Les eaux usées domestiques

La lyonnaise des eaux a en charge la gestion de l'assainissement communal.

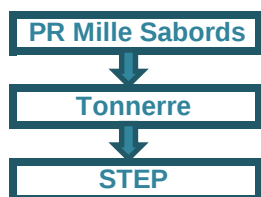
La longueur totale du réseau est d'environ 70 km. La commune dispose de 32 postes de relèvement, quasi intégralement télé-surveillés (tous le sont autour du lac).

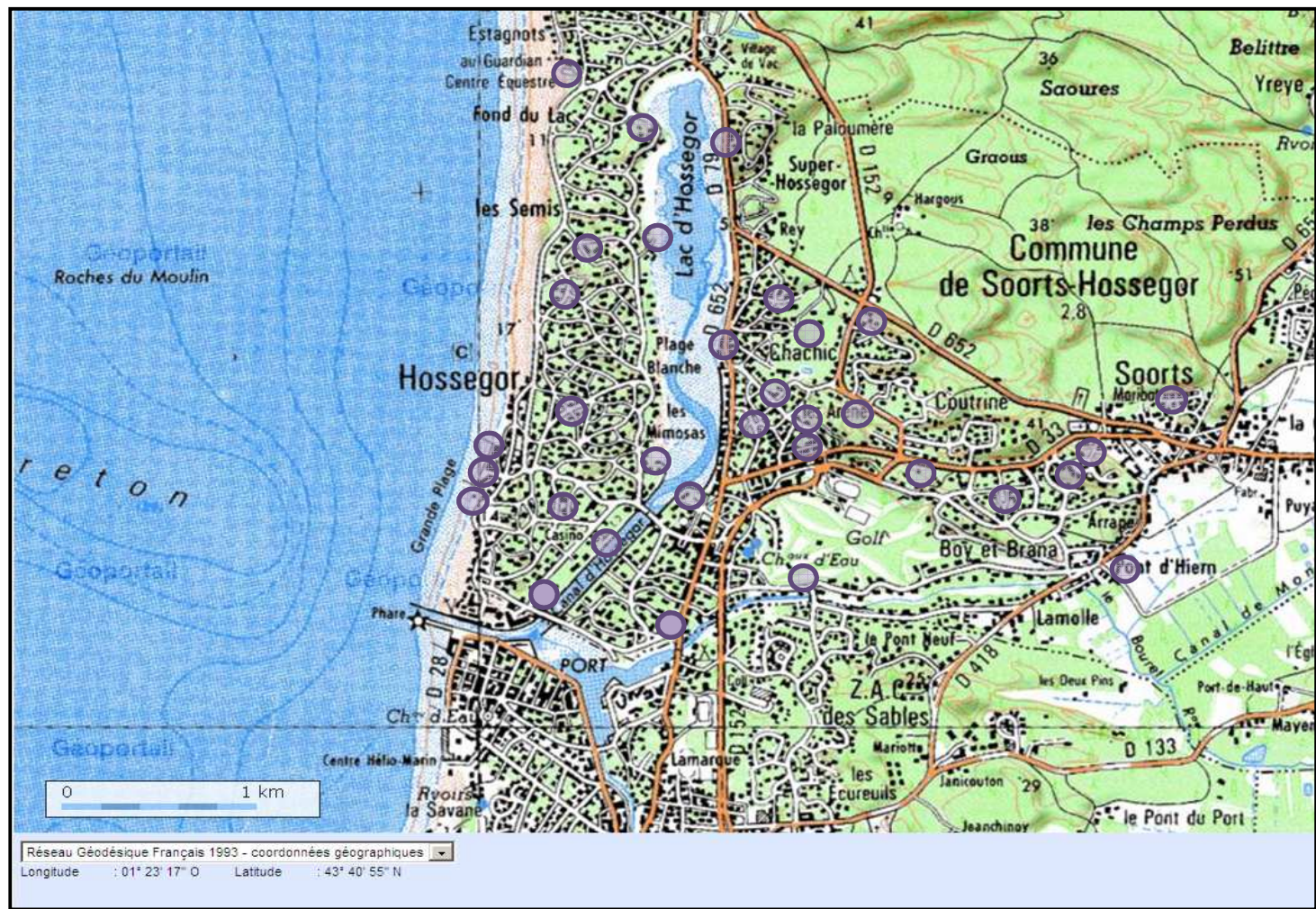
**Il existe 3 postes de refoulement au niveau de la Plage Centrale. Ce sont les postes qui semblent être les plus à risque en termes de pollution des zones de baignade concernées.**

Le réseau ne dispose d'aucun déversoir.

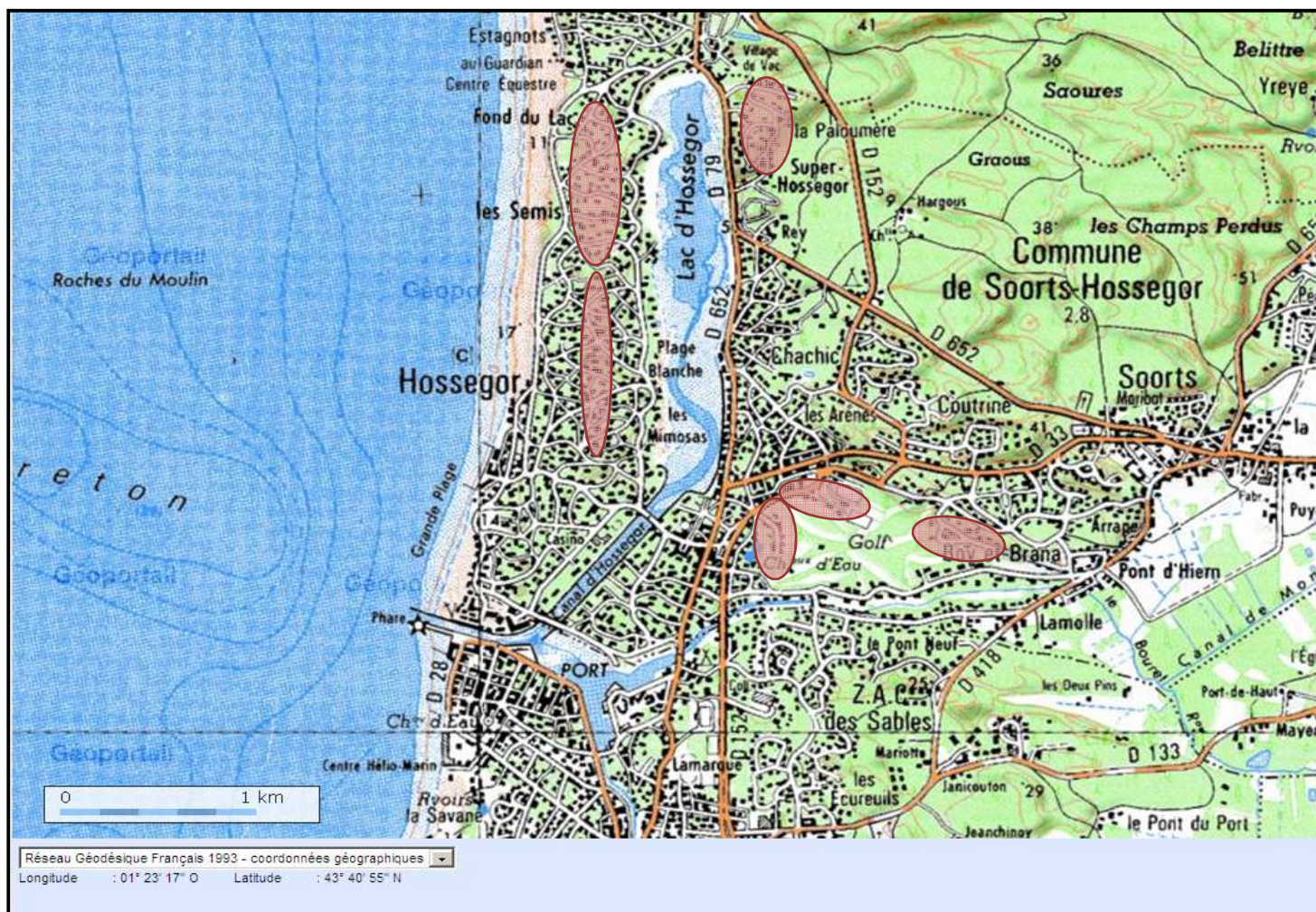
La gestion des eaux usées et des eaux pluviales dans le périmètre d'influence du Lac d'Hossegor est assurée par deux réseaux en principe séparés : les eaux usées (vannes et sanitaires) d'une part, allant par l'égout à la Station d'Épuration de la Pointe à Capbreton, et les eaux pluviales, d'autre part, allant soit dans des tranchées drainantes puis dans le sol (coté Ouest), soit directement dans le lac et le canal (coté Est) par une quinzaine de collecteurs.

Ainsi, schématiquement, la collecte des eaux usées s'effectue du nord au sud. Le lac est ceinturé et des postes relais, collectent et renvoient les effluents vers la STEP du SIVOM à Capbreton.





 poste de relèvement



 assainissement non collectif

Face aux problèmes rencontrés au niveau du lac d'Hossegor, la commune a décidé de réaliser une étude qualitative et quantitative du réseau d'eaux pluviales. Les résultats alimenteront prochainement le présent profil.

## **Les activités agricoles**

Il n'existe aucune activité agricole sur la commune de Soorts-Hossegor en tant que telles. Le ministère de l'Agriculture dénombre 4 exploitations totalisant 11 ha de SAU.

## **Les activités industrielles**

Il n'existe aucune activité industrielle sur la commune de Soorts-Hossegor.

La commune dénombre une IC, rubriques 1510 (Stockage de matières, produits ou substances combustibles dans des entrepôts couverts) et 2925 (Ateliers de charge d'accumulateurs) , non Seveso. Il s'agit de la société GSM EUROPE S.A.R.L. située à proximité du bourg de Soorts-Hossegor, à 3km du lac.

## Autres sources de pollutions diffuses spécifiques

### Connaissance des conditions d'accès des animaux aux plages

Bien que les animaux soient interdits sur la plage il est difficile d'en assurer les faits.

### Connaissance des rejets en provenance des ports de plaisance ou de pêche ou des zones de mouillage

*(évaluation des systèmes de récupération des eaux noires ou grises, modalités d'évacuation des sédiments portuaires) ;*

Le port de Capbreton est une cause potentielle de pollution. Cette hypothèse est en cours d'étude notamment au travers une étude de courantologie qui permettra de comprendre les transferts de masses d'eau entre le port de Capbreton (exutoire des bassins versants de Bourret et du Boudigau) et le Lac d'Hossegor.

### Connaissance des rejets en provenance des activités de loisir

Il n'existe aucun camping, ni de centres équestres sur la zone d'étude.

Il existe un projet de lotissement avec éventuellement une aire de camping-cars sur l'ancien site du Camping du Lac. En phase de réflexion le nombre d'emplacements n'est pas défini.

### Connaissance des conditions d'ouverture et de fermeture de vannages de systèmes hydrauliques

### Dépôts sauvages

## Fréquentation de la zone de baignade et renouvellement de l'eau

### Temps de renouvellement de l'eau

Le temps de renouvellement de l'eau est fonction des courants, de la houle et de la marée. Il est estimé à une durée équivalente à un changement de marée..

## Diagnostic

### Classement des sources de pollution identifiées dans l'inventaire

#### Pollutions à court terme

*Elles nécessitent la mise en place de mesures de gestion préventive.*

Aucune pollution à court terme n'est recensée sur la zone d'étude.

#### Pollutions chroniques

*Elles doivent faire l'objet d'un plan d'action pour les supprimer à l'horizon 2015.*

Aucune pollution chronique n'est recensée sur la zone d'étude.

### Les risques accidentels de pollution sur la zone d'étude

les échouages de déchets, de bateaux, d'animaux ou un dégazage en mer sont des risques accidentels potentiels au niveau de la zone de baignade.

### Hierarchisation des sources de pollution

*selon leur impact sur la qualité de l'eau de baignade*

dégazage en mer, marée noire,

échouages de déchets, de bateaux, d'animaux,

apports par les plagistes ou par les courants marins.

### Perspectives d'évolution démographique et leur impact sur les sources de pollution

*(notamment eaux usées et pluviales)*

| Sources identifiées de pollution hiérarchisées                                               | Organismes ou collectivités responsables de ces pollutions | Facteurs de déclenchement des rejets et/ou de dégradation de la qualité des eaux |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|
| dégazage en mer, marée noire                                                                 | Privé                                                      | Arrivée d'hydrocarbures ou autres substances nocives.                            |
| échouages de déchets, de bateaux, d'animaux                                                  | Naturel / Privé                                            | Arrivée de déchets, de bateaux ou d'animaux.                                     |
| apports par les courants marins (plages plus au nord) ou par la sortie du canal du Boucarot. | Privé ou communes voisines                                 | Pollution<br>Vents et courants                                                   |
| apports par les plagistes                                                                    | Particulier                                                | Fréquentation                                                                    |

## Mesures de gestion préventive des pollutions à court terme

*Le document indique les conditions pour lesquelles il existe un risque de pollution à court terme et les mesures de gestion mises en œuvre.*

### Indicateurs de qualité

Une pollution à court terme, définie comme une contamination microbiologique affectant la qualité de l'eau de la baignade pendant moins de 72 heures et dont les causes sont aisément identifiables, peut être identifiée par un dépassement de l'une des valeurs seuils proposées par l'AFSSET sur les indicateurs *Escherichia coli* et entérocoques intestinaux suivant :

**660 UFC / 100mL (entérocoques intestinaux) et 1 800 UFC / 100mL (*Escherichia coli*) pour les eaux douces**  
**370 UFC / 100mL (entérocoques intestinaux) et 1 000 UFC / 100mL (*Escherichia coli*) pour les eaux de mer**

La personne responsable de l'eau de baignade doit définir des mesures de gestion et mettre en place, dans le cadre de son programme d'autosurveillance, le suivi d'indicateurs. Le choix de ces indicateurs et de leurs seuils d'alerte est déterminant puisque c'est sur la base de leur dépassement que seront déclenchées les mesures de gestion du risque sanitaire (interdiction de la baignade par exemple).

### Choix des indicateurs à surveiller

Indicateurs microbiologiques : les seuils de l'AFSSET seront utilisés comme indicateurs microbiologiques.

Pluviométrie : De fortes pluies peuvent être un indicateur de vigilance, mais aucune corrélation n'a été établie avec la qualité de l'eau.

Température : De fortes températures de l'air et de l'eau pourront être un indicateur de vigilance, mais, à ce jour, aucune corrélation n'a été établie.

Fréquentation : Aucune corrélation n'a été établie.

## Détermination et argumentation des seuils d'alerte

La zone de baignade n'a aucune source de pollution identifiée.

Aucun indicateur classique, hormis la microbiologie, ne semblent corrélables avec la qualité des eaux de baignade.

Ainsi, seuls les indicateurs microbiologiques seront retenus en retenant comme seuils ceux émis par l'avis de l'AFSSET.

Rq : pour la saison 2010, en concertation avec le laboratoire en charge des prélèvements et des analyses, les seuils en entérocoques intestinaux ont été relevés à 2000 UFC/100mL.

## Courbe de corrélation

A ce jour aucune corrélation n'a été démontrée entre un indicateur et la qualité microbiologique.

Tableau bilan des indicateurs

| Source identifiée de pollution | Indicateur                                            | Corrélation avec les données de qualité d'eau                              | Corrélation avec les interdictions de baignade                        | Seuils d'alerte                                                                                    |
|--------------------------------|-------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Baigneurs                      | Indicateurs microbiologiques                          | Les indicateurs microbiologiques sont utilisés pour le contrôle sanitaire. | Ces paramètres microbiologiques fixent les conditions d'interdiction. | Entérocoques intestinaux<br><b>660 UFC / 100mL</b><br>Escherichia coli<br><b>1 800 UFC / 100mL</b> |
| Echouage d'animaux, de déchets | Visuel<br>+ Indicateurs microbiologiques (si analyse) | Les indicateurs microbiologiques sont utilisés pour le contrôle sanitaire. | Ces paramètres microbiologiques fixent les conditions d'interdiction. | Entérocoques intestinaux<br><b>660 UFC / 100mL</b><br>Escherichia coli<br><b>1 800 UFC / 100mL</b> |
| Dégazage, marée noire...       | Visuel                                                | Non<br>(pollution aux hydrocarbures)                                       | Oui                                                                   | -                                                                                                  |



## Mesures de gestion

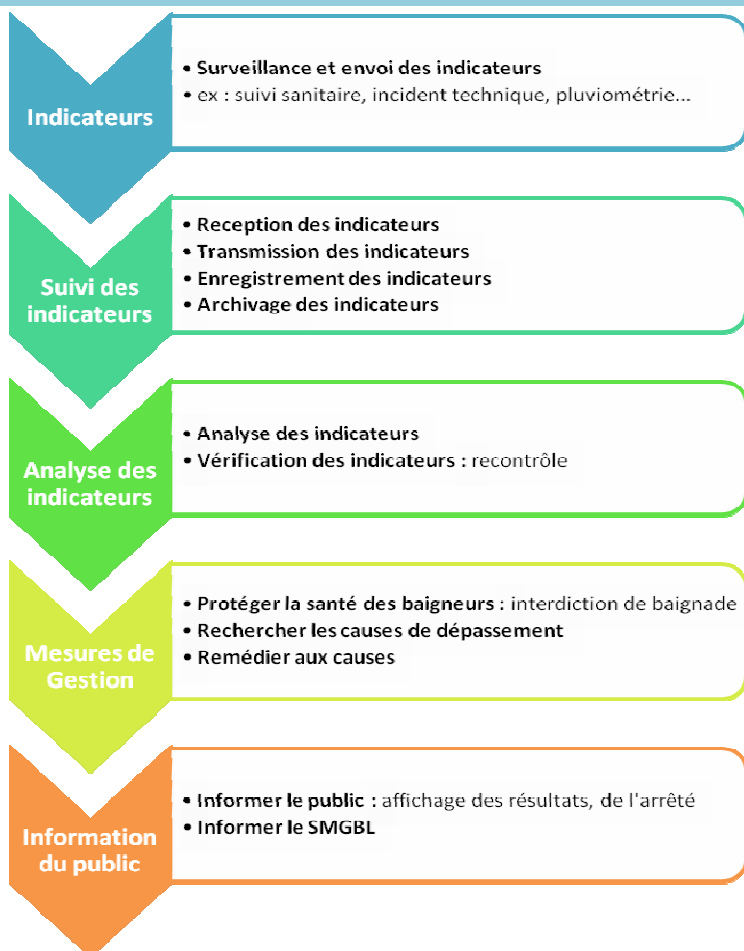
L'objectif est de définir, sous forme de procédures, les mesures de gestion déclenchées en cas de dépassement de seuils d'alerte.

Ces procédures définissent particulièrement les personnes chargées de la surveillance des indicateurs, mais aussi toutes les modalités :

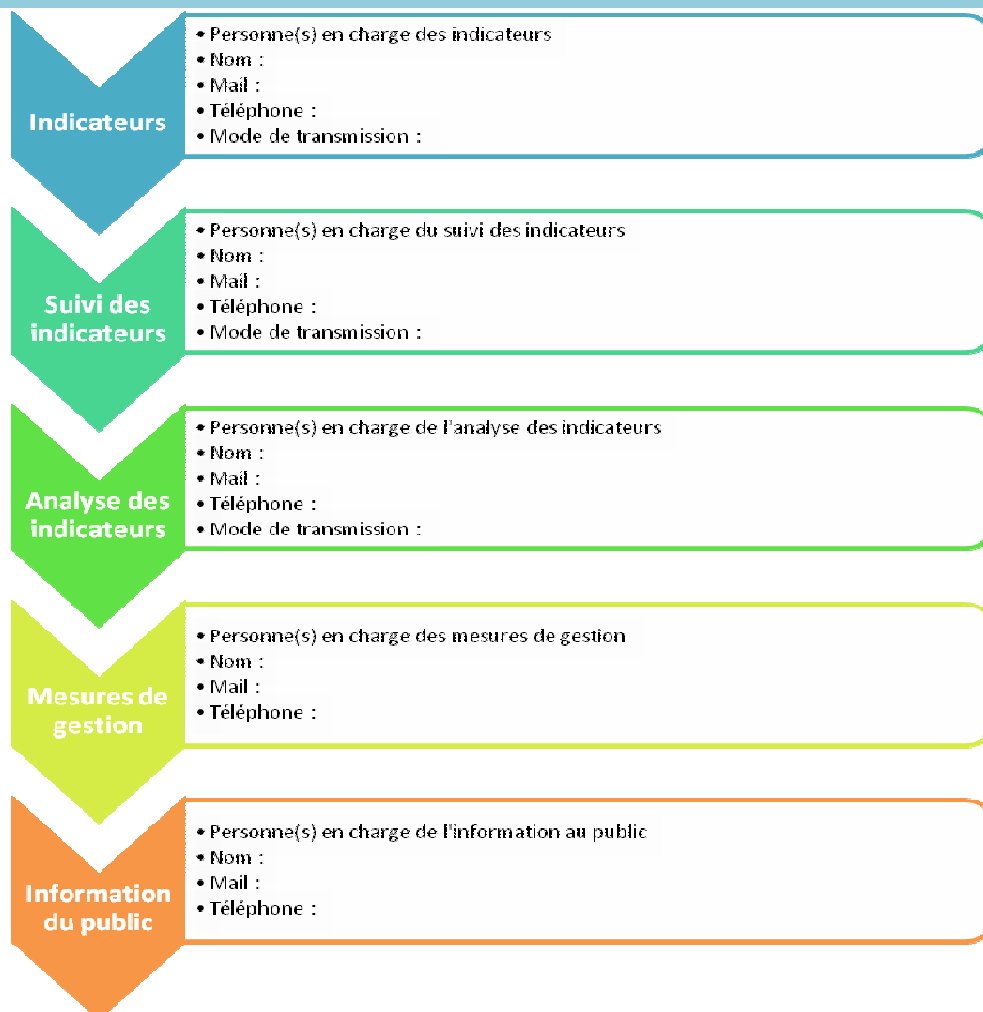
- de suivi des indicateurs et/ou de la qualité de l'eau,
- de transmission des alertes,
- de prises de décision,
- de levée de l'alerte (*moment où la qualité de l'eau revient sous les seuils proposés par l'AFSSET ou lorsque l'indicateur choisi repasse sous le seuil d'alerte*).

**Ainsi, la procédure, ci-après, présente de manière générale le dispositif de mesures de gestion à mettre en place pour l'ensemble des indicateurs de qualité. Cette procédure est intégrée au "Guide du suivi sanitaire".**

## ACTIONS



## TRANSMISSION

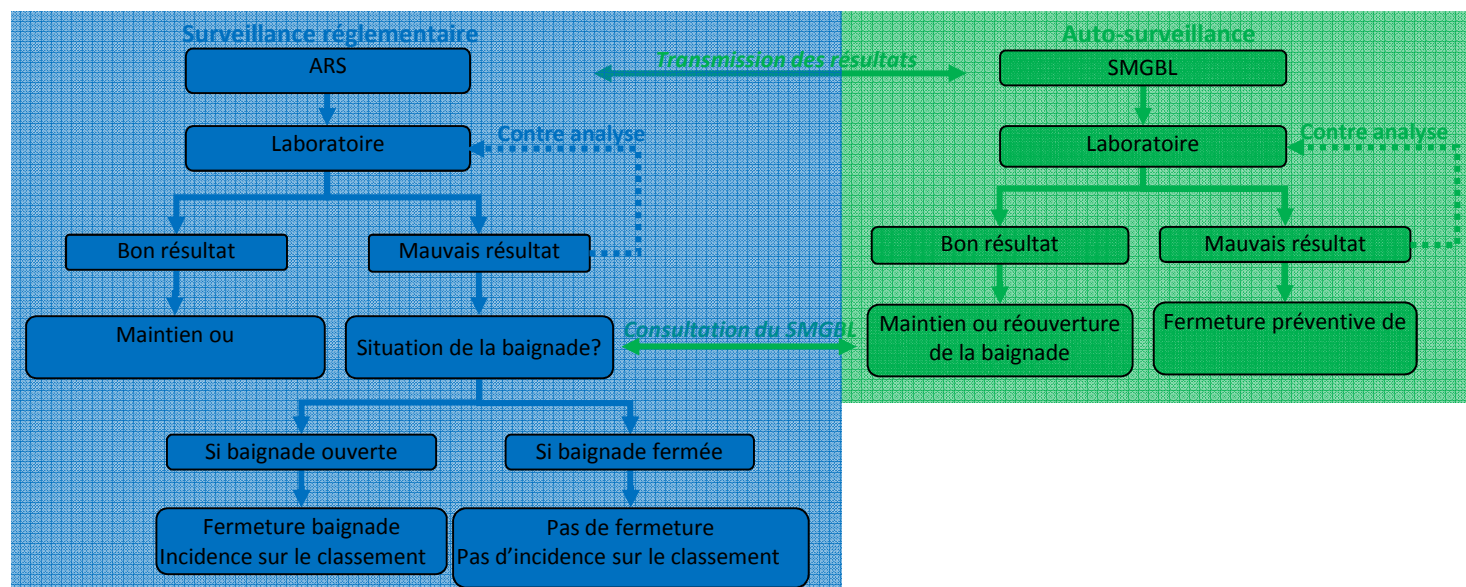


### Procédure contrôle sanitaire / autocontrôle

Le programme d'autocontrôle suit une procédure élaborée en collaboration entre la Commune, le Syndicat Mixte de Gestion des Baignades Landaises et le laboratoire en charge des prélèvements et analyses.

Ce programme est établi en collaboration avec l'ARS, en charge du contrôle sanitaire, afin de coordonner les campagnes d'autocontrôle et de contrôle sanitaire de manière efficace.

Au quotidien, il existe un lien direct entre les deux campagnes de prélèvements du contrôle sanitaire et de l'autocontrôle de sorte que les mesures de gestion s'appuient sur l'ensemble des résultats.



### Amélioration de la procédure d'autocontrôle

Chaque année, un bilan du suivi sanitaire présenté en fin de saison permet de discuter et d'améliorer les modalités de réalisation et de coordination des 2 campagnes d'analyse.

Par exemple, afin d'étendre le nombre de jours de suivi, il a été convenu depuis 2011, que les prélèvements de l'autocontrôle et du contrôle sanitaire ne soient plus effectués les mêmes jours.

De plus, les fréquences de prélèvement sont rediscutées chaque année en fonction du contexte et des résultats obtenus.

Dans le cas présent, les fréquence de prélèvement du suivi sanitaire sont :

autocontrôle : 1 / semaine

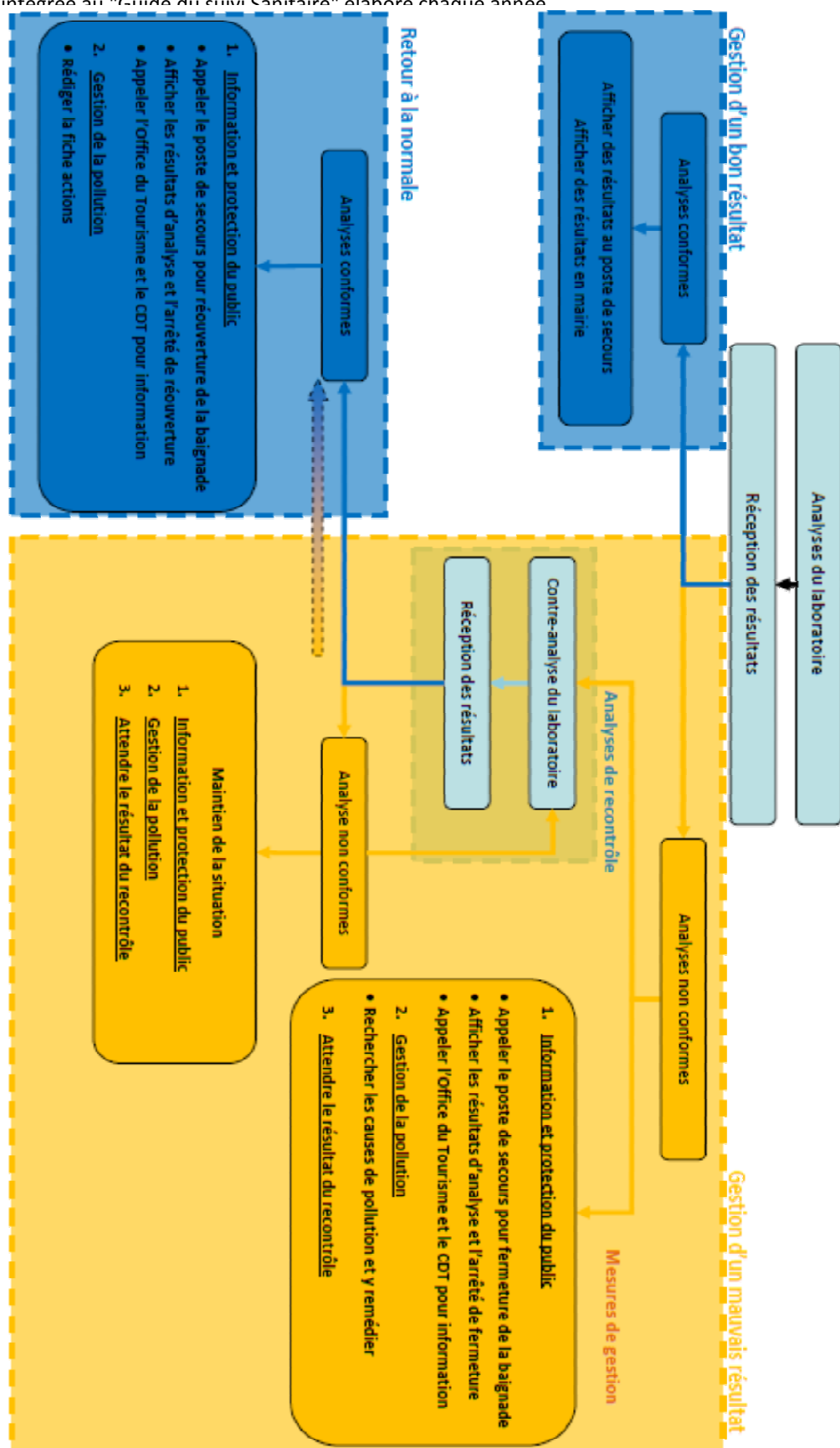
contrôle sanitaire : 1 / semaine

## Procédure de gestion des résultats d'analyse (contrôle sanitaire et autocontrôle)

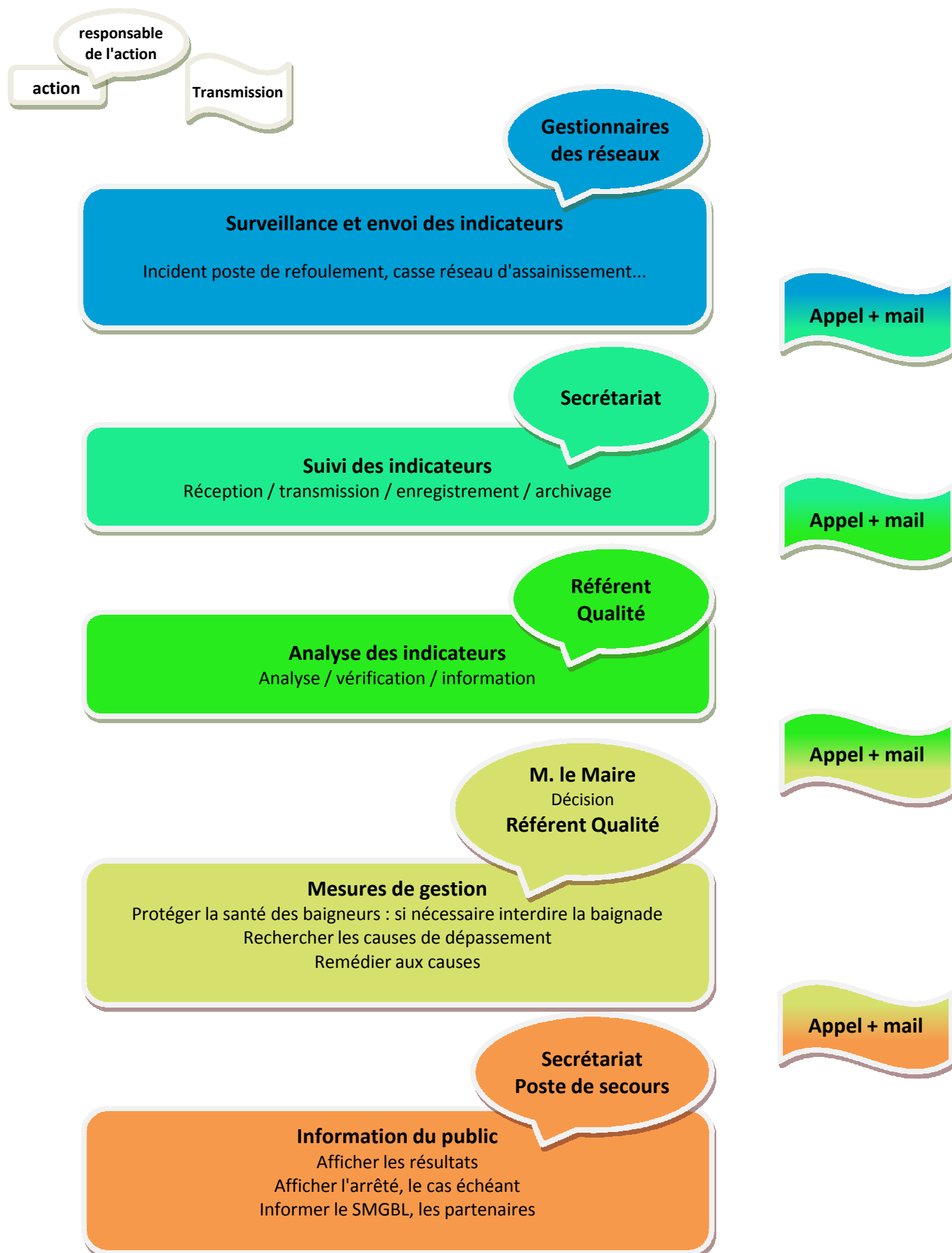
Lors d'un dépassement de seuils, AFSSET (autocontrôle) ou valeur impérative (contrôle sanitaire), le laboratoire déclenche automatiquement un contre-analyse.

Pendant ce temps, la Personne Responsable des Eaux de Baignade prend les mesures de gestion adéquates (protection des baigneurs, communication, recherche des causes...) telles que présentées ci-dessous.

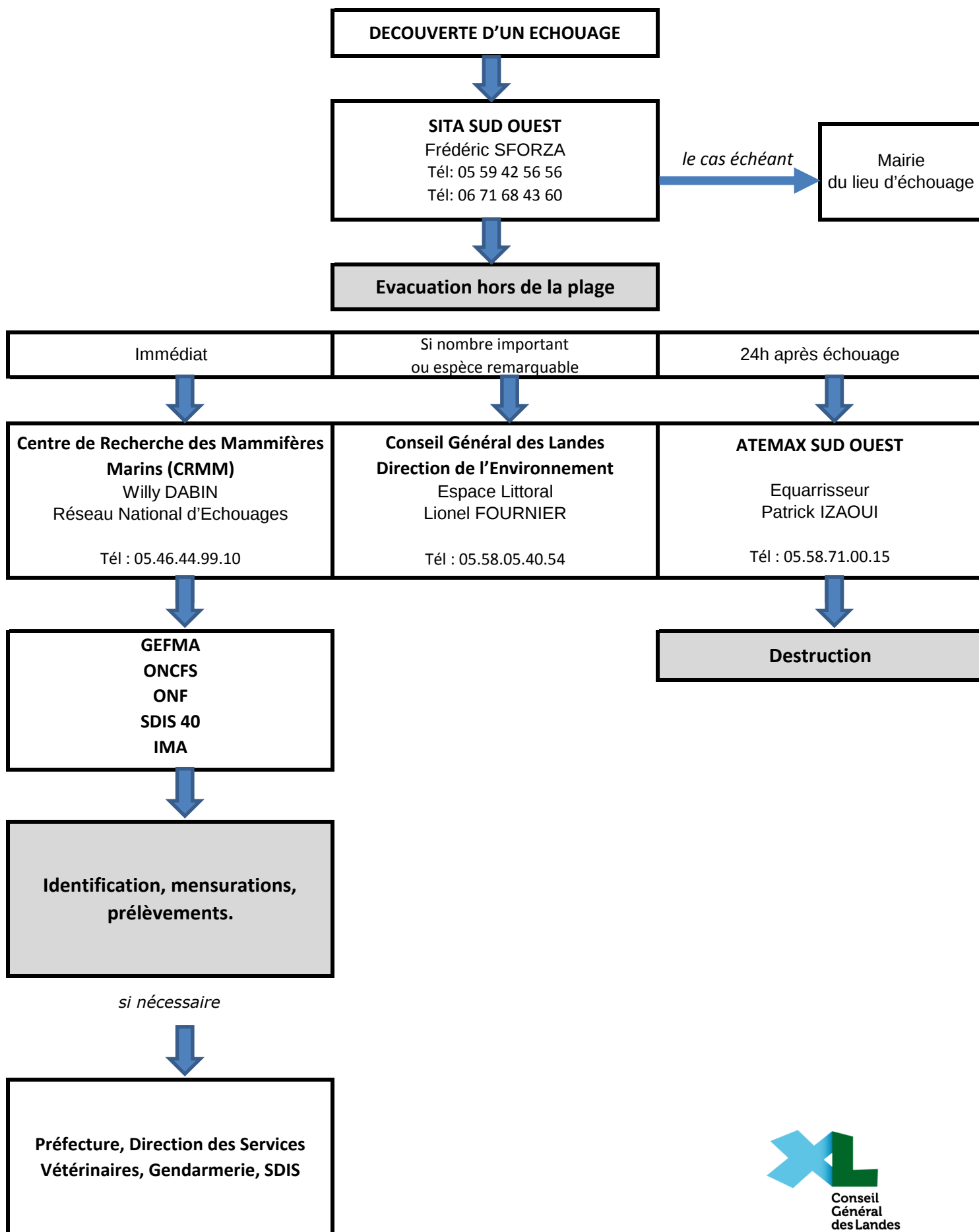
Cette procédure est intégrée au "Guide du suivi Sanitaire" élaboré chaque année.



La procédure générale de suivi des indicateurs est adaptée au suivi des incidents techniques. Elle permet de définir les actions à mettre en œuvre lors de la survenue d'un incident, par exemple sur le réseau d'assainissement.







| Personne chargée de la surveillance des indicateurs | Indicateur                                | Seuil / Valeur                                                                      | Modalités de suivi des indicateurs et de la qualité de l'eau        | Mesures de gestion                                                                        | Modalités de levée d'alerte                          |
|-----------------------------------------------------|-------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------|
| Référent Qualité                                    | Microbiologiques                          | AFSSET                                                                              | Programme d'autocontrôle<br>Contrôle sanitaire                      | Interdiction de baignade<br>Recontrôle                                                    | Retour à la normale des indicateurs microbiologiques |
| Personnel technique et du poste de secours          | Présence d'animaux morts (cétacés...)     | AFSSET (pollution bactériologique)                                                  | Au quotidien lors des visites techniques ou pendant la surveillance | Evacuation de l'animal<br>Analyse de contrôle<br>Interdiction de la baignade éventuelle   | Retour à la normale des indicateurs                  |
|                                                     | Présence d'animaux dangereux (méduses...) | Selon nature de l'échouage, sa quantité et la fréquentation dans la zone de bain... |                                                                     | Gestion du risque sanitaire                                                               | Retour à la normale des indicateurs                  |
|                                                     | Présence d'hydrocarbures, de déchets...   | Selon nature de l'arrivage, sa quantité et la fréquentation dans la zone de bain... |                                                                     | Interdiction de baignade<br>Elimination et traitement des déchets<br>Analyses éventuelles | Retour à la normale des indicateurs                  |
| Référent qualité des plages plus au nord.           | Microbiologiques                          | à déterminer.                                                                       | Programme d'autocontrôle<br>Contrôle sanitaire                      | Interdiction de baignade<br>Recontrôle                                                    | Retour à la normale des indicateurs microbiologiques |

## **Pollutions à court terme et révision des indicateurs**

*Lorsqu'une valeur anormalement élevée (supérieure à l'un des seuils proposés par l'AFSSET) est mesurée pour un paramètre microbiologique, notamment dans le cadre du contrôle sanitaire réglementaire, sans que les indicateurs de l'autosurveillance ne le prévoient, la personne responsable de l'eau de baignade devra en identifier la cause et, le cas échéant, réviser le profil et le choix des indicateurs retenus.*

**Aucune révision n'a eu lieu depuis l'élaboration initiale du profil de baignade en février 2011.**

## **Mesures de gestion préventive des autres sources de pollution**

**Aucune mesure de gestion préventive des autres sources de pollution n'a été mise en place.**

## Plan d'action

*Le plan d'action définit les mesures à mettre en œuvre pour supprimer ou réduire les causes de pollution (pollutions à court terme, pollutions par des cyanobactéries, des macroalgues, du phytoplancton ou des déchets ou pollution entraînant une interdiction ou une décision de fermeture du site de baignade durant toute une saison balnéaire au moins).*

**Il n'existe aucune pollution chronique avérée influençant la qualité microbiologique des eaux de baignade.**

# Document de synthèse : Plage des Naturistes, commune de Soorts-Hossegor

Date d'élaboration du profil de baignade : 01/09/2010

Date de mise à jour

14/03/2013

## Caractéristiques de la baignade

Nom de la baignade : Plage des Naturistes

Commune : Soorts-Hossegor

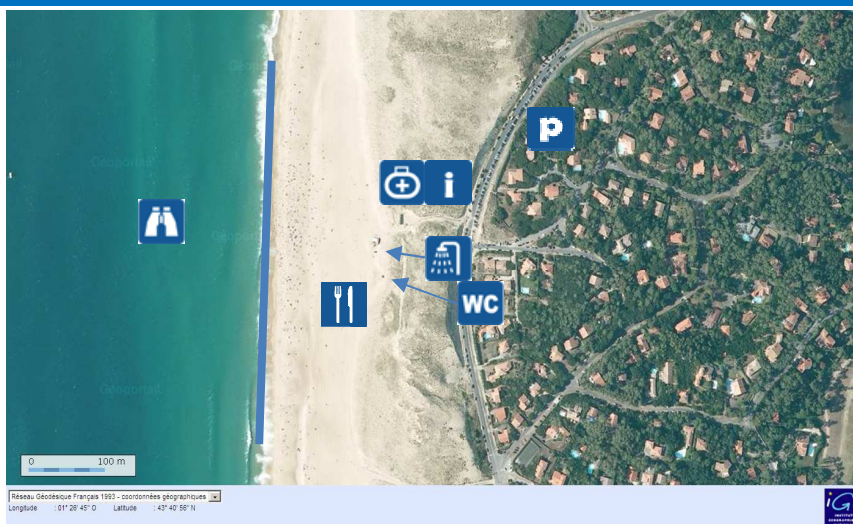
Département : Landes

Région : Aquitaine

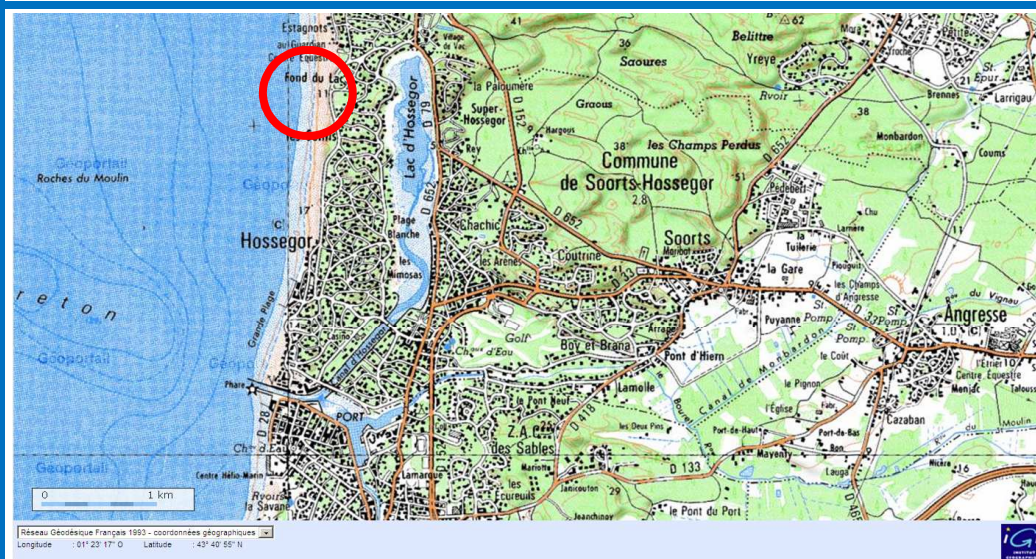
Responsable de l'eau de baignade : M. SOUBESTRE

Période d'ouverture : juillet à mi-septembre

Heures de surveillance : 11h - 19h



## Présentation de la zone d'étude



## Classement de la qualité de l'eau de baignade

| Année      | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|------------|------|------|------|------|------|------|------|
| Classement | A    | A    | A    | A    | A    | A    | A    |

A : Eau de bonne qualité - B : Eau de qualité moyenne - C : Eau pouvant être momentanément polluée - D : Eau de mauvaise qualité

## Inventaire des sources de pollution et mesures de gestion

| Diagnostic                        |        |                                 | Gestion préventive des pollutions     |                     |                               | Plan d'actions                      |
|-----------------------------------|--------|---------------------------------|---------------------------------------|---------------------|-------------------------------|-------------------------------------|
| Sources de pollution potentielles | Impact | Distance de la zone de baignade | Indicateurs suivis et seuils d'alerte | Procédures de suivi | Mesures de gestion préventive | Mesures de réduction des pollutions |
| Aucune                            |        |                                 |                                       |                     |                               |                                     |

## Liste des épisodes de pollution au cours des dernières années

| Date   | Type de pollution | Origine de la pollution | Interdiction de la baignade |
|--------|-------------------|-------------------------|-----------------------------|
| Aucune |                   |                         |                             |

# Document de synthèse : Plage de la Gravière, commune de Soorts-Hossegor

Date d'élaboration du profil de baignade : 01/09/2010

Date de mise à jour

14/03/2013

## Caractéristiques de la baignade

Nom de la baignade : Plage de la Gravière

Commune : Soorts-Hossegor

Département : Landes

Région : Aquitaine

Responsable de l'eau de baignade : M. SOUBESTRE

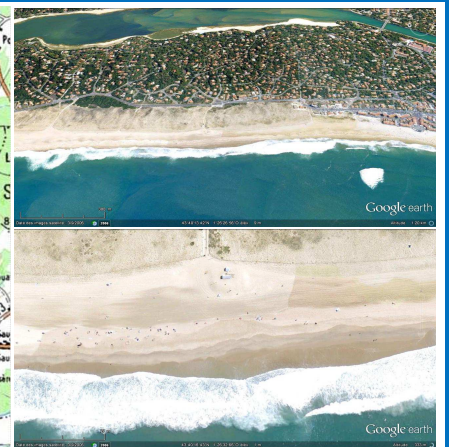
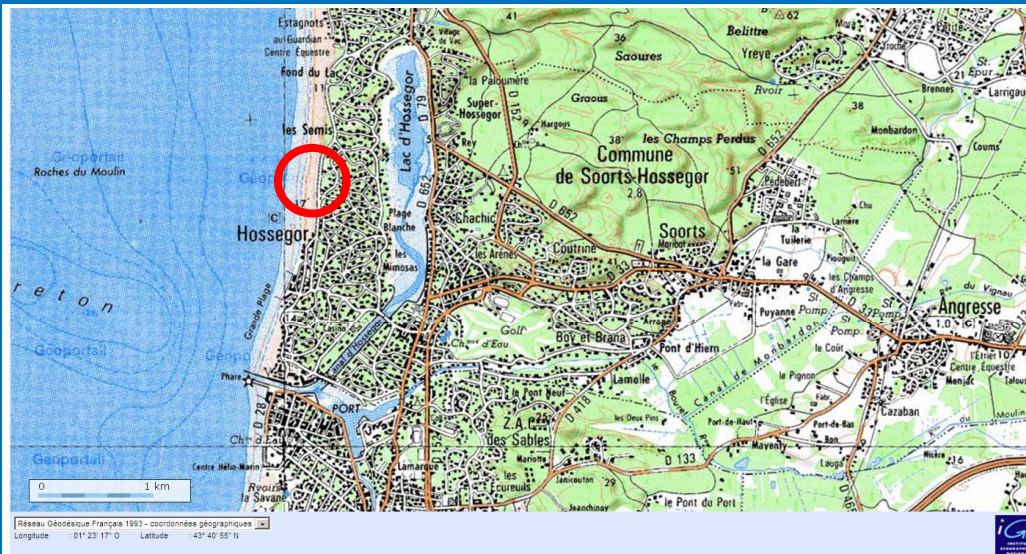
Période d'ouverture : fin juin à fin août

Heures de surveillance : 11h - 19h



Les zones de surf, de bain, le banc de sable et les courants de baigne sont placés arbitrairement sur ce schéma.

## Présentation de la zone d'étude



## Classement de la qualité de l'eau de baignade

| Année      | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|------------|------|------|------|------|------|------|------|
| Classement | A    | A    | A    | A    | A    | A    | A    |

A : Eau de bonne qualité - B : Eau de qualité moyenne - C : Eau pouvant être momentanément polluée - D : Eau de mauvaise qualité

## Inventaire des sources de pollution et mesures de gestion

| Diagnostic                        |        |                                 | Gestion préventive des pollutions     |                     |                               | Plan d'actions                      |
|-----------------------------------|--------|---------------------------------|---------------------------------------|---------------------|-------------------------------|-------------------------------------|
| Sources de pollution potentielles | Impact | Distance de la zone de baignade | Indicateurs suivis et seuils d'alerte | Procédures de suivi | Mesures de gestion préventive | Mesures de réduction des pollutions |
| Aucune                            |        |                                 |                                       |                     |                               |                                     |

## Liste des épisodes de pollution au cours des dernières années

| Date | Type de pollution | Origine de la pollution | Interdiction de la baignade |
|------|-------------------|-------------------------|-----------------------------|
|      |                   |                         | Oui                         |

# Document de synthèse : Plage Centrale, commune de Soorts-Hossegor

Date d'élaboration du profil de baignade : 01/09/2010

Date de mise à jour

14/03/2013

## Caractéristiques de la baignade

Nom de la baignade : Plages Centre et Sud

Commune : Soorts-Hossegor

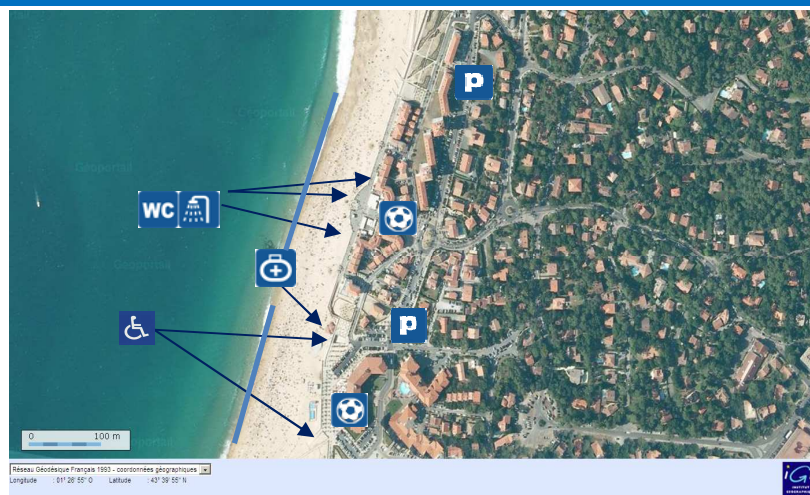
Département : Landes

Région : Aquitaine

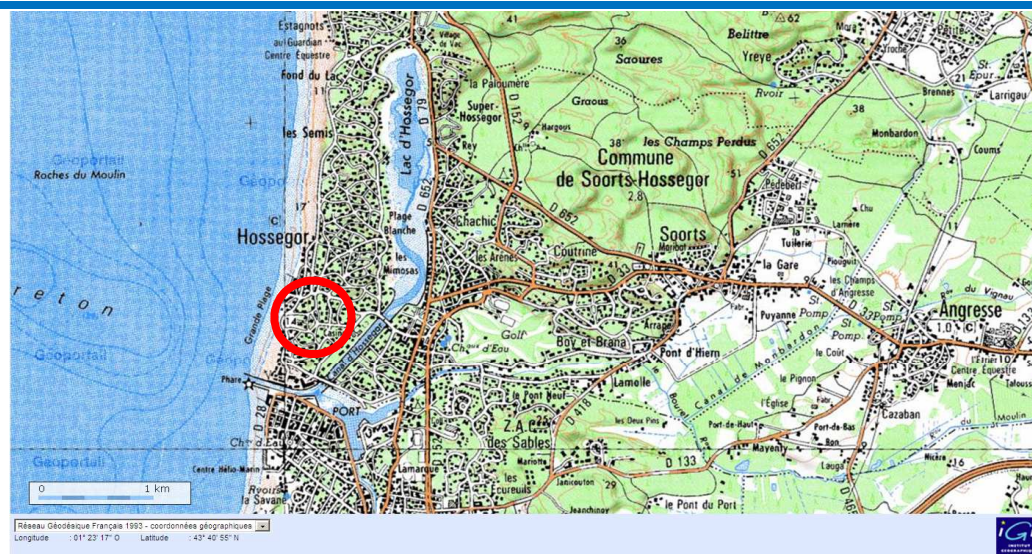
Responsable de l'eau de baignade : M. SOUBESTRE

Période d'ouverture : mai à septembre

Heures de surveillance : 11h - 19h



## Présentation de la zone d'étude



## Classement de la qualité de l'eau de baignade

| Année      | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|------------|------|------|------|------|------|------|------|
| Classement | A    | A    | A    | A    | A    | A    | A    |

A : Eau de bonne qualité - B : Eau de qualité moyenne - C : Eau pouvant être momentanément polluée - D : Eau de mauvaise qualité

## Inventaire des sources de pollution et mesures de gestion

| Diagnostic                        |        |                                 | Gestion préventive des pollutions     |                     |                               | Plan d'actions                      |
|-----------------------------------|--------|---------------------------------|---------------------------------------|---------------------|-------------------------------|-------------------------------------|
| Sources de pollution potentielles | Impact | Distance de la zone de baignade | Indicateurs suivis et seuils d'alerte | Procédures de suivi | Mesures de gestion préventive | Mesures de réduction des pollutions |
| Aucune                            |        |                                 |                                       |                     |                               |                                     |

## Liste des épisodes de pollution au cours des dernières années

| Date   | Type de pollution | Origine de la pollution | Interdiction de la baignade |
|--------|-------------------|-------------------------|-----------------------------|
| Aucune |                   |                         |                             |

